

LE NUMÉRO ZÉRO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Numéro Zéto est un média local, basé ****sur saint-étienne.

Indépendant, alternatif et participatif. Chacun/e peut participer en publiant ses propres infos sur le site http://lenumerozero.lautre.net.

Le Numéro aussi existe aussi sous d'autres formes : une émission de radio sur Radio Dio (89.5fm), un jeudi sur deux à midi et 17h; et le journal papier que vous tenez entre les mains, à parution aléatoire et nourri des articles publiés sur le

OÙ TROUVER CE JOURNAL À ST-ÉTIENNE ?

L'Entre-pots café, place Jules Guesde Radio Dio, Foyer Clairvivre, Crêt de Roc Kiosque culturel de la Fac de tréfilerie Gran Lux, rue de l'Egalerie Librairie Lune et l'autre, 19 rue Pierre Bérard La Dérive, 31 rue basse des rives Sfero occupée, 5 rue Jean Barbier L'Assomoir : rue de la Richelandière La Ola : rue Elise Gervais Loulou cantine: rue Elise Gervais Mille choses: 21 rue Antoine Durafour Le Maki: 14 rue du 11 novembre Cinéma Le Mélies, place Jean Jaurès Cinéma Le France, rue de la Valse Sauf Imprévu

Le Remue-Méninge : 59 rue Désiré Claude Les Pères Peinards : 5 rue du jeu de l'arc Le Misanthrope : rue antoine durafour La Friterie: rue Georges Dupré Mille choses: 21 rue Antoine Durafour Le Maki: 14 rue du 11 novembre

... ET À LYON

La Gryffe: lyon 7e, 7 rue Sébastien Gryphe De l'autre côté du pont : 25 cours Gambetta, 3e Le café fait sa Broc : 3 rue Dumenge, 4e

SOMMAIRE

Soutien aux prisonniers d'Action Directe -- page 1-2 Sans-papiers, solidarités p.3-5 Condition animale ----- page 6-7 Squats et lieux autonomes --- page 8 Antifascisme, anti-racisme --- p.9-10 Trans-identités ----- page 10-11 Université, grèves, répression-p.11-12 Festival Avatarium ---- page 13 L'école ----- page 14 Ecologie capitaliste? --- page 14-15 La page de "Papillon" -- page 16-17 Emission Radio NuméroZéro -p.18

NATIONAL > MOBILISATIONS Publié le 25 février 2010



GEORGES CIPRIANI : UNE SEMI-LIBERTÉ QU'IL FAUDRA ARRACHER

Le tribunal d'application des peines "antiterroriste" de Paris a accordé hier, 24 février, un régime de semiliberté à Georges Cipriani, première étape avant sa libération conditionnelle. Cette décision a logiquement pris en compte la solidité du dossier constitué par Georges Cipriani. Mais, le parquet faisant appel de cette décision, Georges Cipriani ne pourra quitter la prison d'Ensisheim, comme prévu, le 16 mars. Bien que libérable depuis 2005, il n'a pas pu bénéficier du moindre jour hors de la prison et il devra encore attendre de longs mois.

Quand cessera donc cet acharnement contre notre camarade? Rappelons qu'en avril 2009, Georges Cipriani avait déjà obtenu un jugement identique, lequel avait ensuite été infirmé en appel, le 20 août, sur appel du parquet.

Le 21 février, Georges Cipriani entamait sa 24e année de détention pour les actes accomplis comme militant d'Action di-recte. La veille, samedi 20 février, une centaine de personnes venues de Blois, Béziers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Paris, ... mais aussi de Belgique et d'Allemagne s'étaient rassemblées devant la prison de Fresnes pour exiger la libération de Georges Cipriani et de Jean-Marc Rouillan. Les manifestants firent le tour de la prison en criant des slogans, entre autres : "Libérez Rouillan!, Libérez Cipriani!", "23 ans de prison, 23 ans de résistance! Halte au chantage au reniement, libération sans conditions!". Les mots d'ordre étaient accompagnés par la clameur qui montait de la prison. Un message de solidarité fut lancé à l'adresse de tous les prisonniers. Des prises de paroles terminèrent cette manifestation, rappelant la situation actuelle des camarades emprisonnés et l'échéance du 24 février (rendu de la décision du TAP pour Georges Cipriani) et annonçant la suite de la campagne pour leur libération. Deux autres manifestations se sont déroulées le même jour à Bordeaux et Toulouse.

Jean-Marc Rouillan se trouve en ce moment au

national Centre d'observation (CNO) de Fresnes durant six semaines, il doit se soumettre aux examens multiples "d'experts" prétendant juger de "dangerosité".



C'est ce qu'exige en effet la loi Dati sur la "rétention de sûreté", avant l'examen de sa nouvelle demande de libération conditionnelle. Il y a deux ans, il avait pu obtenir une semi-liberté, qui n'avait duré que dix mois avant qu'il ne soit réincarcéré à plein temps sous le prétexte fallacieux de propos tenus lors d'une interview. Depuis plus d'un an, atteint d'une maladie rare et évolutive, il demeure sans soins adaptés en raison de son maintien en prison.

Georges Cipriani et Jean-Marc Rouillan doivent être

libérés!

Le Collectif "Ne laissons pas faire !", Paris, le 25 février nlpf@samizdat.net 2010 http://nlpf.samizdat.net

FAISONS DE 2010 L'ANNÉE DE LA LIBÉRATION DE GEORGES CIPRIANI ET DE JEAN-MARC ROUILLAN!

Pas Faire !") vous invite à signer et à faire signer laigement de la pétition à l'initiative des "Collectifs de pétition à l'initiative des "Collectifs de Marcelle résume en soi l'affaire: aux prisonniers Directe", et à transmettre les signatures à l'adresse mail : sout.ad@orange.fr

Salvador Puig Antich, garrotté par le régime de Franco le 2 mars 1974, garotte vil. "Un peu distrait, c'est un garçon toujours raisonnable, ...un gendre idéal... avec de faux-airs de Jean Paul Belmondo.

A sa première rencontre, Rouillan le voit ainsi: Belmondo dans l'homme de Rio, un aventurier mais au service d'une cause. Salvador appartenait au M.I.L, ce groupe d'ultra-gauche qui sévit à Barcelone entre 1971 et 1973. À l'aube (l'Alba) ces quelques jeunes hommes résistent dans une "situation de combat" proche de la tauromachie, à cause de l'Espagne franquiste mais aussi parce qu'ils lancent un défi à la dictature. Comme les toréros ou les taureaux qui sont seuls dans l'arène, ils lanceront "d'amples passes de capes" après être entrés sur la seule scéne qui vaille, celle de l'histoire : "Déjà nous nous habillons de lumière.'

On attendait impatiemment la sortie du nouveau volet des aventures de Jean Marc Rouillan. Mais c'est sa remise en prison qui est venue d'abord. Après avoir travaillé quelques mois aux éditions Agone à Marseille, des propos mal interprétés et publiés dans l'Express l'ont expédié de RAPPEL: Nlpf! ("Ne Laissons | nouveau au Baumettes; les éditeurs reviennent en préambule sur cette Pas Faire !") vous invite a signer et l'eviennent en preambule sur cette à faire signer largement la nouvelle affaire et dénoncent la chasse aux "...L'ancien terroriste d'Action Directe a été réincarcéré pour des propos qu'il n'a pas tenus"

Puig Antich garrotté pour avoir éliminé un agent. Rouillan ne nie pas que c'était un des buts de dans des passages tirés en retrait, les taches du guérillero urbain. Au fond, le MIL cherchait à publier des ouvrages jeunesse pour la espagnole et à soutenir les grèves dans ce pays.

Pour cela il choisit l'expropriation, c'est-à-dire le braquage de banques pour récolter des fonds. "On entrait à peine masqués d'un foulard. Le plus souvent à visage découvert." Sortes de Braqueurs Volontaires, les membres du MIL agissaient ainsi pour montrer qu'ils n'étaient pas de voleurs mais politiques : militants revendiquait un engagement total. Ne

jamais rien tenter pour échapper aux conséquences de nos actes". Par contre en cas d'arrestation, chacun était libre de ses choix. Puig Antich avait dit qu'il tirerait. Ce qu'il Rapidement ils deviennent "La bande des Sten" du nom de cette arme dont le chargeur est à position latérale et qui fut l'arme de la résistance européenne 2 durant la seconde guerre mondiale; eux qui n'ont pas vingt-cinq ans, l'auteur en avoue dix-neuf.

Entre drame et tension, l'auteur puise dans des souvenirs divertissants; est ce pour ça que Rouillan nous raconte des scènes cocasses comme celle d'une opération de détournement foireuse, où Cricri est pris d'une envie impérieuse de chier. "Pour sûr, ils vont débarquer des que j'aurais le pantalon sur les chevilles."

Leurs publications résumaient les courants qui traversaient le M.I.L, bandes dessinées situationnistes piquées chez Gotlib, anarchisme et marxisme mêlés et surtout une envie de mettre en pratique ces idées, à l'inverse de ceux qu'ils appellent "L'équipe théorique. Ceux là, ont tout lu et tout compris".

Ce deuxième volet dont l'intrigue se déroule à Barcelone sous la dictature franquiste est plus abrupt que le précédent traitant de 1968 à Toulouse. Les armes héritées viennent des vieux Espagnols exilés ou de pour cette nouvelle l'E.T.A poursuivie Reconquista qu'avait Sabaté, dit El Quico, un mythe turbulent chez les anarchistes.

Découpé en sept moments de la journée comme les romans de Kundera, Rouillan raconte avec un chœur, un stasimon reconverti en manuel de guerillero, cette vie clandestine de l'aube jusqu'à la nuit, celle de Metge, Victor ou bien encore Cricri, tous portant des surnoms. "Les clandestins se couchent à l'heure des poules" raconte Rouillan sans jeu de mots avec poulets.

Rouillan pense avoir écrit dans cette aventure, avec ses camarades "La chanson de geste de notre camp, de notre histoire", lui qui reste modeste quant à ses actes et ses convictions. Les gestes, oui, pour la chanson, il lui manque l'air frais de l'extérieur, celui des calanques de Marseille.

Christophe Goby. Journaliste.

De mémoire (2) Le deuil de l'Innocence: un jour de septembre 1973 à Barcelone. Jann-Marc Rouillan. Agone 2009.

CAMPAGNE "POUR QUE 2010 SOIT L'ANNÉE DE LA LIBÉRATION DE J.M. ROUILLAN ET G. CIPRIANI"

De nombreuses initiatives ont eu lieu dans le l'organisation en citant cadre de cette campagne 2010, à GRENOBLE, PARIS, DIJON, BAGNOLET, SAINT-OUEN, SAINT-DENIS, TOURS, LE HAVRE, Angers, Lille, Clermont-Ferrand...

et le 1er et 2 avril à st-étienne, organisé par la france pue, le numérozéro, les créations du crâne, la CNT et Intersquat.

OPINIONS > LECTURES Publié le 14 février 2010

EN PLEIN DANS LE MIL

"Derrière le bruit et la fureur de Mai 68, que j'ai emportés avec moi dans les valises comme un précieux trésor, je garde une ancienne histoire de guerre." Voilà qui pourrait résumer l'état d'esprit du jeune Jean-Marc Rouillan. Avec une addition en tête : 68+36=1000! Pour les valises, Rouillan ne les a toujours pas déposés, même pas au comité N.P.A de Marseille.

La photo de couverture intrigue immédiatement : Mais pourquoi une photo de Belmondo sur une moto tirée d'un film avec James Dean? La réponse survient dans les premières pages. Ce livre, récit des années du M.I.L, est aussi un hommage à



SAINT-ETIENNE > MOBILISATIONS Publié le 10 janvier 2010,

JUIN 2008: LES SANS-PAPIERS ENFERMÉS À VINCENNES SE SONT RÉVOLTES. LES INCULPÉS ONT MAINTENANT **BESOIN DE NOTRE SOUTIEN!**

Texte publié à l'occasion d'une soirée de soutien et d'informations qui a eu lieu le jeudi 21 janvier 2010 à "la Dérive" à Saint-Etienne

Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Il y régnait un état de révolte quasi permanente : affrontements avec la police, refus de manger, d'être comptés, cartes déchirées, chambres brûlées... Le 21 juin 2008, Salem Souli, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y mourait. Le lendemain 22 juin, les retenus organisèrent dans le centre une marche silencieuse qui fut fortement réprimée. Au cours de la révolte qui s'en suivit la prison est partie en fumée. Depuis l'incendie l'Etat a multiplié les arrestations de retenus présents ce jour-là, dans le souci évident de faire des exemples et de dissuader quiconque de se révolter. Dix personnes sont à ce jour poursuivies pour « destruction de biens par l'effet d'incendie et violence à agent de la force publique avec une incapacité totale de moins de cinq jours en réunion ».

Tout au long de l'instruction les avocats ont dénoncé une procédure menée exclusivement à charge. La justice veut une fois de plus punir quelques individus pour des faits qui sont la manifestation d'une révolte collective : la révolte contre la mort d'un des leurs, contre les expulsion, contre leur enfermement et les conditions de rétention. Les inculpés risquent des peines lourdes (10 ans de prison), même sans les peines supplémentaires de l'interdiction du territoire et de l'expulsion. Ce procès ne doit pas être celui de quelques boucs-émissaires; il pourrait au contraire être une tribune pour dénoncer la politique d'immigration et exiger la fermeture des centres de rétention. Cette révolte est sans conteste une de celles qui ont fait le plus mal, concrètement et symboliquement, à la machine à expulser depuis bien longtemps. On peut donc s'attendre à ce que la justice frappe sévèrement les « retenus » qui seront jugés pour l'incendie afin de décourager toute velléité de résistance. La solidarité avec les inculpés nous paraît une évidence et une nécessité avant tout pour qu'ils ne soient pas condamnés; aussi pour que ce mouvement de révolte collective ne soit pas réduit à des actes épars, forcément individuels, voire pathologiques. Cette histoire doit rester commune pour combattre la séparation entre les bons et les mauvais, les dociles et les fouteurs de feu ; pour répondre au spectacle et à l'oubli, pour contribuer à détruire les prisons sans cramer avec elles.

La seule culpabilité réside dans une politique qui fait que des êtres humains sont pourchassés, arrêtés, enfermés, expulsés au prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. responsabilité réside dans la politique de contrôle des mouvements migratoires. Chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir des frontières. Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

Un collectif s'est constitué pour soutenir les inculpés (leur envoyer des mandats et payer leurs frais d'avocats), pour faire connaître les suites judiciaires de l'incendie et pour construire avec les « retenus » une défense collective.

Leur procès se déroulera du 25 au 27 janvier 2010. une semaine de solidarité aura lieu du 16 au 24 janvier 2010.

Collectif100papiers de saint-etienne : coll100pap@riseup.net

NATIONAL > ALERTES Publié le 24 février 2010

RELAXE POUR LES INCULPÉS DE L'INCENDIE DU CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNNES!

Délibéré le 17 MARS.

Le 25 janvier a commencé le procès de dix personnes sans-papiers accusées d'avoir participé, le 22 juin 2008, à la révolte collective qui a abouti à la destruction du centre de rétention administrative de Vincennes. Ils sont inculpés d'incendie volontaire, dégradation et violence en réunion.

Le procès mené par la juge Nathalie Dutartre et ses deux assesseurs est à l'image de l'instruction, menée exclusivement à charge pendant un an par le magistrat instructeur, Mr Alain N'guyen The. La quasi totalité des demandes de la défense (circonstance de la mort de Salem Souli la veille de la révolte, expertises techniques des matériaux des bâtiments, rapport des pompiers...) a été rejetée. Seule a été acceptée la demande de visionnage de la totalité des bandes de vidéosurveillance, mais en audience. Cette décision qui apparaissait comme une concession a en fait porté atteinte aux droits de la défense en imposant, sans concertation et du jour au lendemain, aux avocats et aux prévenus trois semaines d'audience consécutives.

Âinsi depuis le 1er février, le procès se poursuit entre personnes de connivence : les juges, le procureur Gilbert Flam, les avocats des parties civiles, à savoir l'Etat, qui vient de réclamer, à la veille du procès, l'argent perdu du fait de la destruction de sa prison, ainsi que les policiers du centre. Les inculpés et leurs avocats ont quitté le procès, ces derniers affirmant ne pas avoir les moyens de la défense et ne voulant pas être "la caution de cette comédie".

Ces imbroglios juridiques qui sont détaillés dans des comptes rendus (sites internet de migreurop, antimollusque, indymedia) montrent, on pouvait s'en douter, qu'un Etat ne peut pas laisser une de ses prisons partir en fumée sans chercher à fabriquer et punir des coupables. Des coupables pour l'exemple et pour dissuader quiconque de se révolter. Qu'elle soit rendue dans des apparences "équitables" ou pas, la justice est là pour maintenir la société telle qu'elle est, faire perdurer l'exploitation par le travail, protéger la propriété privée et réprimer d'autres moyens de survie, transformer des révoltes collectives en actes individuels isolés et décontextualisés, ce procès n'échappe pas à cette règle. C'est cette même justice

qui, validant les mesures de reconduite à la frontière et l'enfermement dit administratif, cautionne et encadre les centres de rétention, les expulsions, et envoie en prison ceux qui se révoltent ou font échec à leur expulsion.

Nous n'avons donc pas d'illusion sur la justice, pour autant nous pensons qu'exprimer notre solidarité peut permettre aux inculpés de s'en sortir au mieux face à la machine judiciaire. Lors de ce procès où les inculpés de révolte de Vincennes la risquent dix ans de prison ferme, nous sommes solidaires de ces hommes, sans chercher à savoir s'ils sont coupables ou innocents. La seule responsabilité réside dans la politique de contrôle





des flux migratoires qui décide où nous devons vivre, survivre ou mourir et qui fait que chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir les frontières.

Suite à un appel à une semaine de solidarité avec les inculpés de Vincennes du 16 au 24 janvier, partout en France et ailleurs, des personnes ont exprimé leur solidarité de diverses façons : soutien aux inculpés, dénonciation de l'existence prisons pour étrangers, de la machine à expulser et des entreprises qui dénoncent les sans papiers.

Ces actions que chacun a organisées selon ses réalités et les moyens qui lui semblent appropriés ont précédé la semaine de solidarité pour certaines et elles ont bien évidemment continué tout au long du procès. Ne doutons pas qu'elles se poursuivent dans les semaines à venir, que ce soit pendant les dates imposées de ce procès ou plus largement tant que des milliers de personnes seront pourchassées, raflées, enfermées au prétexte qu'elles ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. FERMETURE DES CENTRES

DE RETENTION! LIBERTE DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION!

Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes : liberte-sansretenue@riseup.net

NATIONAL > ALERTES Publié le 22 mars 2010

CLÔTURE ET VERDICT DU PROCÈS DE L'INCENDIE DU CRA **DE VINCENNES**

Récit publié le 18 mars 2010 par Michel Sitbon

Mercredi 17 mars 2010: Tribunal de grande instance de Paris.

verdict du procès des "inculpés de Vincennes" doit être rendu à 13h30 dans la 16e chambre du tribunal correctionnel. Récit des minutes de l'audience.

12h. Quelques personnes dans le grand hall qui dessert les salles d'audience.

12h30, arrivée dans le hall de l'avocate des plaignants (soit les flics du CRA qui se constitués partie civile dans l'affaire). Vers 12h45, des caméras et leurs porteurs arrivent dans le hall ainsi que les gendarmes. Il y a environ une quarantaine de personnes venues assister au jugement. (...) Contre les grilles qui délimitent une sorte de sas entre le portique et les portes de la 31e chambre, quelques flics en civils patientent.

13h. Visiblement, les caméras présentes dans le hall sont là pour

une autre affaire dite de "la clinique du sport" – où il est auestion

d'infections nosocomiales et de médecins qui auraient oublié

Hippocrate.

des Aucun gendarmes présents devant les salles d'audience n'étant capable d'indiquer 1e de 1a chambre dans laquelle le jugement sera rendu, c'est un rapide coup d'œil aux déplacements de l'avocate des plaignants qui permet finalement de trouver 1a réponse.

Quelques personnes se donc

placent devant 16e chambre dans laquelle l'avocate est entrée sans

difficulté. 13h15. Entre

personnes attendent devant la 16e chambre. Deux ou trois gendarmes en poste devant les portes demandent au public de reculer et de se placer derrière les grilles qui encadrent l'entrée de la salle. Refus du public. personnes tentent Quelques parlementer avec les gendarmes en leur disant simplement qu'ils ne sont pas violents, que leur présence ne gêne en rien. Un des gendarmes, après avoir marmonné un "bon, si vous voulez pas écouter...", annonce qu'il va "fermer les portes à clé". Arrivent alors des gendarmes supplémentaires déplacer les barrières. "Il faut libérer l'espace", un gendarme dixit : les barrières sont resserrées autour du public.

Arrivée de l'avocate du Trésor public (qui, pour rappel, s'est constitué partie civile la veille du début du procès) qui entre dans la salle d'audience. Les avocats de la défense sont devant les portes, avec le public.

13h30. Quelques avocats de la défense se font des blagues. De l'autre côté de la barrière, un de leurs "camarades" – un avocat de la défense dixit - se fait apostropher par une personne dans le public. Visiblement, il aurait expliqué à un journaliste de LCI qu'il ne suivait pas l'affaire et qu'il s'agissait dans le cas de l'un des prévenus d'un "pauvre type" qui aurait incendié le CRA. Une personne dans le public s'adresse donc à l'avocat en lui faisant remarquer que le choix de ces mots n'est peut-être pas des plus appropriés. S'ensuit un échange, disons, assez vif. La personne du public lui parle du choix de mots utilisés pour qualifier tel ou tel, de "justice de classe", ce qui fait dire à l'avocat: "ah, encore des marxistes". Passablement énervé, l'avocat s'adresse à la personne dans le public : "Et puis appelez-moi Maître!". Fin de l'échange. Dix journalistes environ se pressent de l'autre côté de la barrière.

13h50. Ouverture des portes. Entrée des avocats de la défense, de quelques journalistes, puis personnes du public. La salle compte 25 places assises pour le public. Huit journalistes prennent place dans le box de la presse. Le box est plein. Un journaliste s'assied dans le public sur les conseils des gendarmes présents dans la salle(3). Une des plaignantes fait de même.

14h10. Les avocats de la défense et des parties civiles sont là. Des avocats qui n'avaient jusqu'alors pas assisté aux audiences sont présents également. De qui s'agit-il ? Aucune idée.

La traditionnelle sonnerie signifie le début des audiences retentit. Arrivée du tribunal.

Alors que la présidente entame la lecture du délibéré d'une voix extrêmement basse, une dame - d'un âge honorable - dans le public dit : "Je n'entends rien" et demande à la présidente de parler plus fort. La présidente lui réplique : "Madame,

UNE LISTE NON EXHAUSTIVE DES ACTIONS QUI ONT EU LIEU PENDANT LA CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉS DE VINCENNES :

Un repas de solidarité à Reims,

- Des banderoles accrochées dans le Trièves, à Grenoble,

Paris, Bordeaux, Marseille, Saint-Etienne,

Des occupations de Air-France et Carlson-wagonlit

travel à Paris, Des soirées d'information et de débats autour des centres de rétention, projections de soutien à Paris,

Marseille, Dijon, Milan, Saint-Etienne,

Des manifestations de rues et balades-diffusions de tracts, rassemblements à Paris, Bordeaux (aussi en soutien | numéro aux inculpés de l'incendie de Bordeaux, il y a un an), Angers,

- Des rassemblement devant les palais de justice à Paris à | l'appel des collectifs de sans-papiers de la rue Baudelique, à Marseille, à Limoges,

- Des rassemblements devant les centres de rétention à Marseille, au camp Zeist à côté de Utrecht en Hollande, à Besancon (feux d'artifice devent le price). Besançon (feux d'artifice devant la prison), Turin,

- Des inscriptions, collages divers et variés, sur les murs des villes, des camps, des palais de justice, des banques qui dénoncent les sans papiers (la Poste, le Crédit lyonnais, la BNP ...), des entreprises qui construisent les camps, à Paris, Lyon, Turin, Bordeaux, Angers, Grenoble, Nîmes, Reims, Marseille,

Des actions de « sabotage » (sur les distributeurs des banques qui dénoncent des sans papiers, entreprises qui participent à la machine à expulser) à Paris et Lyon,

Des communiqués de solidarité avec les inculpés, de la part du MRAP, de la LDH, de Solidaires, de la Coordination nationale des sans papiers, RESF, SNES, GISTI, Sud Education,

- etc., etc., et ça continue...

vous sortez". Des gendarmes entourent alors la dame qui explique

que "c'est au nom du peuple français que la justice est rendue". À peine sa phrase terminée, elle se fait sortir par au moins trois gendarmes.

L'huissier mentionne qu'une photo a été prise lors de la sortie de la dame. La présidente suspend la séance.

Pendant ce temps, le procureur se marre avec les avocates des parties civiles. Reprise.

On entend des cris à l'extérieur de la salle. Les personnes venues assister au verdict qui n'ont pas pu entrer scandent "liberté pour tous les sans-papiers".

De façon toujours aussi inaudible, la présidente pose des questions aux avocats de la défense au sujet de la photo qui aurait été prise dans la salle. Dans le public, on croit

aurait été prise dans la salle. Dans le public, on croit comprendre ceci : la photo aurait été prise par la stagiaire (?) de l'une des avocates de la défense. L'avocate mentionne son cabinet et tend le portable – à l'aide duquel la photo aurait été prise – à la présidente. L'avocate demande alors la présence "d'un membre du Conseil de l'ordre à l'audience".

La présidente suspend la séance.

Il est environ 14h30.

À l'extérieur de la salle, on entend "fermeture des centres de

rétention", "liberté pour tous les sans-papiers".

Ledit membre du Conseil de l'ordre fait son entrée et passe la porte – au fond à gauche de la salle – d'où entrent et sortent les magistrats. Il en ressort cinq minutes plus tard et tient conciliabule avec les avocats de la défense. Se joignent à ce petit groupe les avocates des parties civiles. Depuis les bancs du public, on peut entendre ceci : "le téléphone est parti au parquet".

Reprise. 14h45.

La présidente annonce que "le tribunal rejette les conclusions déposées par les conseils".

Sur les dix prévenus, tous reconnus coupables :

Un est condamné à "36 mois" de prison.

Quatre sont condamnés à 30 mois – 2 ans et demi. Pour deux d'entre eux, il s'agit d'une peine comprenant 6 mois de sursis.

Un est condamné à 24 mois - deux ans. Et mandat d'arrêt.

Deux sont condamnés à un an de prison.

Deux sont condamnés à 8 mois de prison. Avec un mandat d'arrêt pour l'un des deux prévenus.

La présidente poursuit sur la question de l'action civile, jugée "recevable", concernant les six plaignants :

[Les prévenus sont condamnés à des amendes de 50 à 2500 euros]

Le tribunal ordonne toutefois une expertise technique relative aux matériaux et au mobilier des CRA 1 et 2. Expertise qui doit déterminer :

- si les matériaux et le mobilier étaient conformes aux normes de sécurité -
 - la cause de la propagation de l'incendie dans les CRA 1 et 2

- le montant du préjudice subi

Des experts seront nommés au titre de l'article 263 du Code de procédure civile.

Leur rapport devra être rendu au greffe avant le 13 décembre 2010. 3000€ ("soit 1500€ par expert", la présidente dixit) seront à verser par l'agent du Trésor avant le 17 mai 2010, selon l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Le jugement sera rendu le 12 janvier 2011 à la 16e chambre.

La présidente : "l'audience est suspendue".

Dans le hall, les gens discutent, scandent des slogans, sous les yeux des gendarmes et de civils. "A bas l'Etat, les flics et les patrons".

Les avocats de la défense répondent aux caméras et annoncent qu'ils font appel du jugement.

Quelque temps après, une trentaine de personnes se dirigent vers la sortie, des "liberté pour tous les sans-papiers" résonnent.

"Pierre par pierre, et mur par mur, nous détruirons toutes les

Le groupe est suivi par les gendarmes et les civils. Arrivé dans la grande cour du TGI, le groupe fait résonner des slogans. Les gendarmes les entourent et les sortent de l'enceinte du tribunal.

Pretium humanae gentis?

[Source : blog http://antimollusques.blogspot.com/]



INTERNATIONAL > MOBILISATIONS

Publié le 1er mars 2010

L'EUROPE INTERPELLÉE PAR SES IMMIGRÉS

11h : Le 9ème Collectif est à la Commission européenne au 188 boulevard Saint-Germin, et une banderolle est visible de l'extérieur, faisant face à l'Assemblée nationale.

12h : La Commission a joint au téléphone le cabinet de Besson, qui a répondu qu'une délégation venait sur place.

13h30 : Le chef de cabinet de Besson est venu voir le collectif sur place.

COMMUNIQUE 9ème COLLECTIF DES SANS-PAPIERS

A l'occasion de la journée sans immigrés, le 9ème Collectif des sanspapiers s'est invité à la Commission Européenne, au 188 boulevard St-Germain dans le 7ème arrondissement à Paris, afin de porter les revendications des immigrés et des personnes sanspapiers au niveau européen.

Les personnes sans-papiers, en France, dans les pays de l'Union Européenne comme ailleurs dans le monde, participent activement à l'économie du pays où ils résident. Ils occupent en effet des emplois dans de multiples secteurs d'activité, parmi les plus difficiles (restauration, bâtiment, sécurité, garde-malade...), et dans des conditions de travail le plus souvent indigne. De l'esclavage moderne.

Dans le même temps, la « question de l'immigration et des sans-papiers » se voient incessamment instrumentalisée par la classe politique dans son ensemble à de pures fins électorales, le spectre de l'étranger est brandie comme menace et péril des équilibres nationaux et internationaux...

Des politiques publiques et dispositifs extrêmement violents sont mis en place à l'endroit des personnes sans-papiers, bafouant leur droits les plus fondamentaux, créant des climats d'insécurité et de peur, attentant à leur intégrité physique et psychologique. Les multiples rapports de la Commission Européenne, listant les succès remportés en matière de répression, en attestent s'il le fallait (gestion intégrée des frontières extérieures, mandat d'arrêt européen, rapprochement des législations en matière de criminalité transfrontalières et de terrorisme etc.).

Nous exigeons le respect des droits des immigrés et personnes sans-papiers, et l'arrêt des politiques de harcèlement, de stigmatisation et de persécution.

9ème COLLECTİF DES SANS-PAPIERS

Contact Presse: 0603583959 / 0613952207 - http://9emecollectif.net - 9eme_collectif@no-log.org

NATIONAL > DIVERS Publié le 21 mars 2010

NOVOTEL RENONCE AUX OEUFS EN BATTERIE!

78 tonnes d'œufs brouillés sont consommés chaque année aux petits déjeuners servis dans les 125 Novotel de France. A compter de cette semaine les œufs "plein air" viennent remplacer les œufs de batterie dans tous les hôtels de la chaîne. C'est la première chaîne hôtelière en France à prendre cette décision et à répondre ainsi aux attentes des consommateurs en matière de bien-être animal.

L'élevage des poules en batteries de cages, qui occupe 80% de la production française, constitue un sommet des dérives de l'élevage intensif, et il est largement perçu comme tel dans les sondages d'opinion.

Cette décision fait suite à une demande de l'association L214 et intervient dans le cadre d'une refonte globale de la formule des petits déjeuners programmée par la chaîne.

Un dialogue constructif

En février 2009, L214 avait contacté la direction de la chaîne Novotel pour l'inciter à bannir les oeufs de poules élevées en cage des menus de ses petits déjeuners. La chaîne réfléchissait justement à une refonte globale de son offre.

En septembre et octobre 2009, des cartes postales en forme d'œuf signées par des consommateurs étaient remises aux directions de 18 Novotel dans le cadre d'un tour de France de En mars, Novotel l'association. annonçait sa décision positive à L214. C'est l'entreprise Inovo, spécialisée dans la fabrication d'ovoproduits, qui assure l'approvisionnement des œufs brouillés « plein air ».



L'élevage en batterie de cages

En France, 80% poules des pondeuses (38 millions d'oiseaux) vivent en permanence dans cages

batterie (code 3 inscrit sur les œufs et sur les boîtes). La surface allouée par poule est de 550 cm2, soit l'équivalent d'une feuille A4.

Dans chaque cage, 15 à 60 poules doivent vivre ensemble dans un espace si restreint qu'il leur est difficile d'étendre les ailes et de se déplacer sans déranger les autres. Le sol est grillagé et occasionne des lésions aux pattes. Elles resteront dans ces cages pendant un an avant d'être envoyées à l'abattoir.

Si l'élevage avec accès au plein air (code 0 ou 1 sur les oeufs) n'offre pas des conditions de vie idéales aux poules, il leur apporte une plus grande liberté de mouvement et leur permet davantage d'exprimer comportements naturels.

Améliorer les conditions de vie des animaux dans les élevages

La réglementation n'est pas une voie très efficace pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage : les avancées sont souvent dérisoires. En 1999, une directive européenne a été adoptée pour accroître, de l'équivalent d'une carte postale, la superficie minimale par poule à l'intérieur des cages. L'application de cette directive a été fixée au 1er janvier 2012. La décision de Novotel montre que des progrès rapides et concrets peuvent être obtenus par d'autres voies.

Le passage aux œufs É t h i alternatifs s'est déjà opéré largement dans d'autres pays de l'Union notamment européenne, dans la grande distribution. Une tendance qui franchit enfin les frontières hexagonales.

Les aviculteurs français qui exploitent un élevage en batterie doivent revoir leurs installations d'ici 2012 pour se conformer à la nouvelle Légalement, réglementation. pourraient se contenter de remplacer les vieilles cages par des cages aux nouvelles normes. Puisse cette décision du premier groupe hôtelier français les inciter à abandonner les cages, quelles qu'elles soient.

Quelle sera la première chaîne de supermarchés en France à suivre cet exemple et à se distinguer en matière de protection animale?

NATIONAL > DIVERS Publié le 3 mars 2010

LAÏCITÉ = RELIGION DE LA VIANDE ? Polémique Quick-halal

"Laïcité" carnivore

Certains ont invoqué la laïcité pour condamner la démarche du Quick de Roubaix de ne vendre que de la viande Argument absurde: aucun commerce n'est tenu de proposer l'assortiment complet des produits susceptibles de satisfaire quiconque passe devant sa porte.

La grande faute de Quick serait d'avoir exclu les consommateurs non halal de l'accès aux produits carnés servis dans ce restaurant. Dans certains établissements scolaires, on refuse de servir des repas sans produits d'origine animale aux enfants de familles végétariennes. Ce sont là les deux faces d'une même médaille : sous couvert de laïcité, se cache l'affirmation du droit et de l'obligation de manger de la viande.

l'abattage étourdissement (rituel ou non)

La viande halal est condamnable non pour raison de croyances mais parce qu'elle provient d'animaux mis à mort sans étourdissement préalable. Or, l'égorgement en toute conscience

cause généralement plus souffrance de l'abattage "standard" [1].

Si la certification halal en France exige la mise à mort des animaux sans étourdissement, c'est plus par usage que par nécessité religieuse. Ainsi, l'Indonésie – pays monde du où

musulmans sont les plus nombreux (200 millions) - accepte que les soient étourdis animaux l'abattage [2].

L214, comme la plupart des associations de protection animale, exige que la dérogation permettant l'abattage sans étourdissement soit abrogée [3]. Le moins que nous devions aux animaux est de limiter l'atrocité de l'agonie que nous leur infligeons.

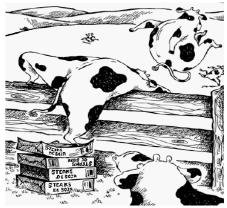
Il n'y a pas d'abattage "propre"

Mettre en cause l'abattage rituel ne doit pas faire oublier qu'il n'y a pas d'abattage sans peur ni douleur pour

http://www.l214.com des contact@L214.com en

En France, un sondage* a été effectué en janvier 2000 pour cerner la perception de l'élevage des poules pondeuses en batterie. Parmi les personnes interrogées, 83 % considèrent que l'affirmation « C'est un système incompatible avec les conditions de vie décentes pour les poules » s'applique « tout à fait » ou « plutôt » à cette méthode d'élevage. À la question « À l'avenir, seriez-vous tout à fait favorable [...] à interdire l'élevage des poules pondeuses en cage et n'autoriser que [l'élevage en plein air, sachant que cette mesure entraînerait une augmentation du prix des oeufs? », 86 % des sondés ont répondu « oui ».

Sondage sur un échantillon représentatif de 959 personnes réalisé à l'initiative de l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI). Les résultats sont présentés et commentés dans Luc Mirabito et Pascale Magdelaine, « Impact de la perception des systèmes d'élevage des poules pondeuses sur la demande des consommateurs finaux et approche de l'élasticité de la demande », Sciences et Techniques Avicoles, numéro 34, janvier 2001, pages 5-16.



les animaux qu'on traîne dans un lieu de mort. Les ratés de l'étourdissement sont légion en abattage standard. Dans tous les cas, il s'agit d'ôter la vie à des êtres sentants. Ces êtres, pour la plupart, meurent sans avoir vécu, tant les conditions d'élevage qu'on leur inflige sont effroyables.

En finir avec la religion de la viande

Aucune religion, aucune conception sensée des valeurs de la République, n'imposent le devoir de manger des animaux.

Les menus végétariens sont à la fois halal et non halal, casher et non casher. Organiser le vivre-ensemble en matière d'alimentation ne restera un casse-tête que tant qu'athées et croyants de diverses familles spirituelles communieront dans une même religion de la viande.

Parce qu'il n'y a pas d'obligation de manger de la viande, la cohabitation paisible de tous peut être assurée dès à présent par l'offre d'un menu végétarien dans tous les lieux de restauration collective. Parce qu'il n'y a pas de droit à manger des animaux, c'est-à-dire à maltraiter et tuer autrui sans nécessité, il est urgent d'ouvrir le débat sur l'abolition de la viande.

L214 adresse un courrier aux autorités musulmanes de France, ainsi qu'au Premier ministre, leur demandant de prendre position en faveur de l'étourdissement des animaux avant l'abattage, et ce sans dérogation possible.

- [1] Federation of Veterinarians of Europe (FVE), Slaughter without prior stunning, 2002.
- [2] Direction générale de l'alimentation (DGAL), INDONESIE Conditions d'agrément des établissements pour l'exportation de produits carnés et de produits laitiers destinés à l'alimentation humaine vers l'Indonésie, 26 janvier 2010.
- [3] Un décret de 1964 a rendu obligatoire l'étourdissement des animaux avant leur abattage, ceci afin de leur éviter un surcroît de stress et de souffrance. Or, en même temps que cette obligation voyait le jour, arrivait une dérogation pour les cultes juif et musulman. Aujourd'hui, l'abattage rituel concerne énormément d'animaux : une grande partie de la viande qui en est issue est écoulée dans les circuits de commercialisation classiques. Cf. "Nous avons tous déjà mangé de la viande halal ou casher", Le Figaro, 29 février 2010.

Condition animale

NATIONAL > DIVERS Publié le 26 mars 2010

L'ÉLEVAGE INTENSIF FAVORISE LA PRÉSENCE DE SALMONELLES

Monique Eloit, directrice générale adjointe de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) affirme à propos de l'étude de l'EFSA sur la présence de campylobacter et de salmonelles dans les poulets [1], que "la concentration d'animaux dans les élevages industriels n'a pas d'impact sur la contamination" [2]. Pourtant, la corrélation entre la présence de salmonelles et la taille des exploitations a été clairement établie par l'EFSA et par des chercheurs de l'AFSSA.

Les lacunes de Monique Eloit, précédemment chef des services vétérinaires français, sont troublantes. L'élevage français de poulets est à 80% intensif. L'empressement à mettre hors de cause un mode de production économiquement hégémonique ne peut que rendre suspicieux sur la capacité des institutions à protéger la santé publique.

Corrélation entre présence de salmonelles et taille de l'élevage

Un rapport de l'EFSA de 2007 concernant la prévalence de salmonelles dans les exploitation de poules pondeuses [3] établit que :

"La production en cage a été associée à un risque d'infection plus élevé que pour les autres modes de production. Cependant, par rapport aux autres modes d'élevage, la production en cage était associée à des troupeaux de plus grande taille. En moyenne, les troupeaux biologiques étaient les plus petits, tandis que ceux élevés au sol ou en plein air étaient de taille faible à moyenne. Par conséquent, le mode d'élevage en cage ainsi qu'une taille de plus importante étaient troupeau associés à un risque supérieur d'infection. Il n'a toutefois pas été possible de déterminer lequel de ces deux facteurs était un véritable facteur de risque de positivité."

Une communication de scientifiques de l'AFSSA sur l'évolution des risques sanitaires liés aux campylobacter et

salmonelles [4] indique quant à

"... le mode d'élevage (cage/sol) et la taille des exploitations restent parmi les facteurs de risque essentiels en poules pondeuses..."

Une analyse de l'EFSA de 2008 sur la prévalence de Salmonella dans les troupeaux de dindes dans l'UE [5] précise que :

"Le risque d'infection à Salmonella augmentait

parallèlement à l'augmentation des dindes dans l'exploitation."

La réduction de la taille des élevages : un sujet tabou

La réduction de la taille des élevages, qui s'accorde avec l'encouragement d'une baisse de la consommation de viande, est taboue en France. Pourtant, l'impact de la surconsommation de viande sur l'environnement, la sous-alimentation humaine, les risques sanitaires et la souffrance animale est aujourd'hui incontestable [6].

Il est fort regrettable de constater que des intérêts économiques priment sur l'intérêt général, même au sein d'une institution intergouvernementale comme l'OIE.

[1] "Analysis of the baseline survey on the prevalence of Campylobacter in broiler batches and of Campylobacter and Salmonella on broiler carcasses in the EU", EFSA, 2008

extraits: "La bactérie Campylobacter a été détectée dans les intestins de 71% des poulets en moyenne, ce qui indique qu'ils étaient déjà infectés lorsqu'ils étaient vivants, et sur 76% des carcasses analysées." Quant à la présence de Salmonella, "15,7% des carcasses examinées étaient contaminées". http://www.efsa.europa.eu/fr/press/...

- [2] Dépêche AFP du 19 mars reprise notamment sur le site des Echos http://tinyurl.com/yjn2cjv
- [3] "Rapport du groupe de travail sur la collecte de données relatives aux zoonoses concernant l'analyse de l'étude de référence sur la prévalence de Salmonella dans les exploitations de poules pondeuses Gallus gallus", EFSA, 20 février 2007. http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa...
- [4] Salvat G., Chemaly M., Denis M., Robinault C., Huneau A., Le Bouquin S., Michel V., Fravalo P., "Evolution des risques sanitaires: campylobacter et salmonelles", 12e Journées des "Sciences du Muscle et technologie des viandes", 8 et 9 octobre 2008, Tours, p.198. http://tinyurl.com/ycqwppz
- [5] "Analyse de l'étude de référence sur la prévalence de Salmonella dans les troupeaux de dindes dans l'UE, en 2006-2007", EFSA, 10 octobre 2008.

http://www.efsa.europa.eu/fr/scdocs...

[6] Cf. http://www.viande.info



Squats et lieux autonomes

SAINT-ETIENNE > ALERTES Publié le 29 octobre 2009

LE SQUAT DU 10 AVENUE DENFERT ROCHEREAU EXPULSABLE IMMÉDIATEMENT

La maison du 10 avenue Denfert Rochereau est un squat, ouvert depuis cet été. Ce lieu réunit un espace d'habitations ainsi que des espaces ouverts aux activités et rencontres : infokiosk, restos, soirées rencontresprojections vidéo, ateliers de couture, cours d'espagnol-castillan, ... (...)

Des projections vidéos s'apprêtaient à être programmées ainsi que les jours d'ouverture de l'infokiosk, des aménagements allaient encore se faire, ... La vie du squat suivait son cours...

Le résultat du procès (c'était le 23 septembre) donne le ton: expulsion immédiate et sans délai. Cette décision intervenant quelques jours avant le début de la trève hivernale. On osait espérer du temps pour souffler et ne pas être expulsé l'hiver. Aucune perspective de relogement n'est en vue.

Mais le rendu du procès donne vraiment le ton : expulsable en hiver. Epora est propriétaire.

EPORA, ou le clan des exécutants

On tourne en rond, et c'est nous qu'on a froid

"C'est pas nous, c'est la justice."

"Vous savez, nous on est que des exécutants."

Des fois, il est difficile de choisir entre le logement des véhicules et celui des humains!

Pour EPORA il n'y a aucun dilemme sur la question; le choix est fait, ils préfèrent construire un parking, détruire un bâtiment et expulser ses occupant-e-s. Bien sûr le schéma est classique; la mairie décide, EPORA exécute, achète, détruit et revend, l'huissier expulse et exécute la décision du juge, la police exécute les voeux de l'huissier et du juge, le juge décide d'expulser, il exécute la loi. Bien sûr la mairie exécute le choix du peuple!!

Le peuple lui subit les décisions et exécutions de la mairie. c'est beau la démocratie, c'est comme le nazisme : tout le monde exécute et s'exécute.

En dehors de la théorie :

Mardi 27 octobre, la maison occupée du 10 avenue Denfert Rochereau a recu la visite de l'huissier. Ce dernier a signifié le rendu du jugement aux habitant-e-s; bien sûr il a essayé de rentrer en force dans le lieu en forcant la porte, les occupants n'ont pas jugé utile de porter plainte pour tentative de violation de domicile ou effraction. L'huissier a quand même révélé que le jour même, le directeur d'EPORA a déjeuné avec le préfet et qu'ils étaient bien pote. Là aussi, les habitants n'ont pas jugé utile de porter

plainte pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise d'expulsion ou constitution de bande organisée. C'est pas grave

Quelques habitant-e-s ont tenté une discussion avec les exécutant-e-s d'EPORA.

Réponse: "Vous savez on est pas des sauvages, et c'est pour ça que ça serait bien que vous soyez parties avant la fin de semaine", dans deux jours quoi. Super!

Que faire?

Empêcher l'expulsion, être nombreux-ses, ne pas se laisser faire, faire du bruit, ...

Vous pouvez faire un tour à la maison occupée du 10 av Denfert Rochereau, pour discuter, filer un coup de main, une idée, la bonne humeur (ou pas d'ailleurs)

Pour contacter EPORA (Etablissement public foncier ouest rhones-alpes): 108 rue de l'avenir, 42354 La Talaudière. 0477474750

SAINT ETIENNE > ALERTES Publié le 12 novembre 2009

L'IMMEUBLE OCCUPÉ DE L'AVENUE DENFERT ROCHEREAU A ÉTÉ EXPULSÉ CE MATIN le jeudi 12 novembre à (st)étienne

Au petit matin, des flics qui font exploser des vitres, des portes et des murs pour déloger une dizaine d'habitant-e-s du 10 avenue denfert rochereau, à st-étienne, occupé depuis juin.

Epora sont les propriétaires, un établissement public qui rachète des bâtiments avec les sous publics pour en faire ensuite profiter les opérations immobilières privées.

Notre maison est destinée à devenir... un parking, ou un rond-point, ou l'élargissement d'une rue, tout ça pour permettre de dégager l'entrée de l'écrasante "cité administrative des affaires" qui pousse à l'entrée de la ville.

Après quelques mois de vie collective et d'activités publiques fort sympathiques, voilà tous nos projets dans la rue... Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot. Une boom était prévue pour demain soir, elle aura bien lieu quelque part un de ces jours.

La ville de Saint-Etienne fait partie du Conseil d'Administration d'Epora. Lors du dernier conseil municipal, à malgré les appels à prendre position, aucun-e élu-e n'a pris position quant à l'expulsion de ce lieu pendant la trêve hivernale.

Le préfet, lui aussi, a décidé d'expulser en pleine trêve hivernale.

N'hésitez pas à leur dire à quel point ils sont vilains (Epora, la municipalité, la préfecture...).

Et merci à toutes les personnes qui sont venues nous soutenir.

D'autre part, hier (mercredi 28 octobre) en fin d'après midi le collectif d'associations "Pour que personne ne dorme à la rue" a réquisitionné le bâtiment "l'Ensoleillé", vide depuis au moins 4 ans pour y mettre à l'abri des familles demandeur d'asile qui dorment à la rue.

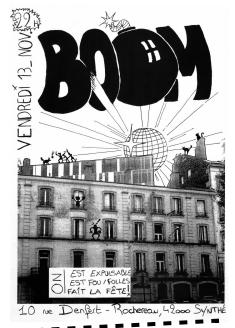
Cet immeuble en bon état, ancienne maison de retraite, comprend environ 80 appartements (essentiellement des T1 et T2 et aussi quelques T3 et T4).

Hier soir une première famille a été mise à l'abri et la solidarité a commencé à s'organiser. D'autres familles demandeurs d'asile vont les rejoindre aujourd'hui.

Chacune et chacun peut venir apporter son soutien par sa présence. Il y a également besoin de mobilier (chaises, tables, sommiers, lits, petits meubles), de matelas, de couvertures, draps, d'ustensiles de cuisine, de moyens de chauffage électrique.

Métropole Habitat, propriétaire, a déjà ordonné la coupure d'électricité. Celle-ci a eu lieu aujourd'hui jeudi 29 octobre.

(ndlr : quelques jours plus tard, l'immeuble de l'Ensoleillé a aussi été vidé de ses occupant-e-s à cause d'une coupure d'électricité qui le rendait inhabitable).



Ndlr: un autre squat a ouvert à st-étienne, dans le quartier plaine achille, à la mi-novembre 2009. C'est une ancienne usine, la SFERO, qui appartient elle aussi à EPORA. Un procès a eu lieu et cette fois, les squatters ont eu plus de « chance » : 6 mois de délai. Donc les activités vont continuer : concerts, fêtes, et si possible projections, restos végétaliens au soleil...

NON À LA BANALISATION DES ACTES ISLAMOPHOBES RASSEMBLEMENT DIMANCHE 14 FÉVRIER

L'atmosphère délétère dans laquelle nous vivons actuellement et les dérapages auxquels nous assistons sont les prémices d'une situation qui va aller en s'aggravant. Il faut bien sûr désigner les instigateurs d'une telle situation. Il est clair qu'en lançant le débat sur l'identité le Président a permis l'expression publique de la haine et du racisme. Il a été suivi de très près par certains représentants du peuple qui n'ont vu dans le port de la burqa que le seul et plus important problème que notre pays connaisse. Et que dire de ce député qui, entre deux siestes, interrompt les débats car une jeune fille voilée se trouve dans le public à l'Assemblée Nationale? Avec le débat sur l'identité, on a libéré les langues et le flot d'insanités qui en est ressorti n'est pas très glorieux pour notre belle France. Maintenant, les actes islamophobes vont pouvoir se libérer de toute conscience. Les actes de profanations dont a été la cible la Mosquée de Saint-Etienne doivent être condamnés avec la plus grande vigueur.

Nous appelons à un sursaut citoyen, prenons garde à un déclenchement de haines. Ne laissons pas l'islamophobie

s'installer, avoir pignon sur rue, avoir des adeptes déclarés.

En signe de solidarité, nous demandons à toutes les personnes qui partagent les valeurs de tolérance et de fraternité de se rassembler

Dimanche 14 Février à 14h devant la Grande Mosquée de Saint-Etienne

NATIONAL > ALERTES Publié le 25 mars 2010

le sa for

LYON, APPEL À UNE RIPOSTE ANTIFASCISTE UNITAIRE LE 10 AVRIL À 15H PLACE BELLECOUR

L'importance de l'extrême droite à Lyon n'est pas une nouveauté. Lyon a souvent été le terreau d'une extrême droite virulente tissant ses théories racistes et négationnistes notamment à l'université.

Depuis plusieurs mois maintenant l'extrême droite lyonnaise, sous l'égide des jeunesses identitaires, tend à s'installer durablement sur le département, en particulier à Lyon. Jusqu'alors leurs actions de terrain se limitaient à perturber, avec une dizaine de militant-e-s, les rassemblements dont nous sommes partie prenante (Soutien aux sans-papiers/sans-papières, délit de solidarité, défense de l'IVG, Marche des Fiertés LGBTI).

Appel à une manifestation antifasciste unitaire le 10 avril à 15h place Bellecour. Ces derniers mois, l'extrême droite a cherché à accentuer leur présence sur la ville en multipliant leurs actions sur le terrain, et faisant recours de plus en plus souvent à la violence :

- Actions de harcèlement auprès des bibliothèques du 4e et du 8e afin de faire interdire une exposition de photo sur les sans-papiers et sans-papières.
- Manifestations du FN contre la mosquée de Vénissieux puis de 80 militant-e-s devant le Conseil Régional contre le financement public de l'Institut français du culte musulman (Jeunesses identitaires, FN, MPF), non par principe laïque mais par haine de l'islam.
- Manifestation contre le droit à l'avortement.
- Janvier, une trentaine d'individus attaquent un rassemblement appelé par plusieurs organisations politiques qui protestaient contre la tenue du débat sur l'identité national à la Préfecture.

- Février, meeting d'Alain Soral d'Égalité & Réconciliation nationale ("Gauche du travail, droite des valeurs, pour une réconciliation nationale") à Vaulx-en-Velin.
- Mars, l'activisme d'extrême droite s'est débridé: occupation islamophobe du Quick halal de Villeurbanne par une cinquantaine d'identitaires masqués en cochon, agressions violentes de militants à St Jean, attaque à la bombe incendiaire d'un squat politique, intimidation et menaces exercés par des groupes de 40 à 60 nationalistes radicaux contre des militant-e-s de gauche reconnus sur les pentes de la Croix-Rousse, infiltration d'un meeting du NPA par des nationalistes et découverte d'un coktail molotov, campagne d'affichage islamophobe par le FN, multiplication des tags racistes et antisémites dans les rues et les lycées...

Ces faits, inquiétants, ne sont malheureusement que la partie la plus visible du développement et de la diffusion des idées racistes, haineuses et populistes des partis d'extrême droite. Ces partis, et les groupuscules qui leur sont associés, représentent un danger réel, sur le plan politique quand ils utilisent les réalités sociales à leurs fins pour développer un discours de haine et d'exclusion de l'autre, les soraliens allant même jusqu'à tenter de s'implanter en banlieue pour détourner a leur profit la radicalisation de la jeunesse. La situation économique et les politiques associées de la part de l'État aggravent la marginalisation des hommes et des femmes allant jusqu'à les déshumaniser.

Ĉes faits prolongent la politique actuelle du gouvernement (chasse aux sans-papiers/sanspapières, débat haineux et raciste sur l'identité nationale et délit de solidarité) d'une droite décomplexée surfant sur les idées traditionnellement utilisées par l'extrême droite (stigmatisation d'une partie de la population, montée de la haine de l'autre,, retour aux valeurs familiales traditionnelles, prises de positions sur le terrain religieux), désignant des boucs émissaires dans le but de casser les solidarités et faire taire toute contestation. On assiste à une normalisation des discours et des

pratiques racistes sous la forme de discours islamophobes, antisémites, sexiste, et homo-lesbophobe. Jour après jour, les "dérapages" verbaux de membres du gouvernement se succèdent, ces discours contaminent a présent l'ensemble de la classe politique, un tabou est tombé.

La répression et les lois liberticides réduisent de plus en plus nos libertés individuelles et collectives tout en favorisant la criminalisation des opposant-e-s et la stigmatisation d'une partie de la population. C'est en construisant un front unitaire que nous pourrons mettre fin à ces actions racistes et haineuses et à leur propagation.

TOUS ENSEMBLE RIPOSTONS! MANIFESTATION UNITAIRE SAMEDI 10 AVRIL 2009 15H PLACE BELLECOUR

Premiers signataires: Les amoureux au ban public, ATTAC Rhône. CABIRIA. CCRASS, CGA, Collectif contre le Racisme et Covra, l'Islamophobie, FASE69, Gauche unitaire, MRAP, NPA, PAG69, Planning familial. Ras l'front, Collectif Tous Solidaires, ensemble 69, UD CNT, UJFP pour Lyon, Union le communisme... Premiers Collectif 69 soutiens: de défense des sans-papiers et demandeurs d'asile.



RÉVÉLATIONS SUR LA RÉPRESSION DES

ROMS A DIJON Une contre-enquête à lire et diffuser et un retour sur les luttes

Un numéro spécial du journal "blabla"

- comment une dizaine de ressortissant-e-s roumain-e-s ont été arrêtés en avril 2009, suite à des dénonciations d'un président d'association culturelle franco-roumaine proche des autorités.

- comment Dijon a été la seule ville en France ou des Roms se sont retrouvés des mois en prison pour avoir touché en toute légalité des aides de la CAF et de la CPAM ou pour avoir accueilli des Roms quelques jours chez eux.

- comment l'affaire a été exploitée pour semer la peur chez les autres Roms présent à Dijon, pour légitimer les discours discriminants d'élus sur de personnes qui vivraient "d'escroquerie permanente" et pour justifier la répression institutionnelle mise en oeuvre pour les faire partir de la ville et vider les squats.

Après des mois de prisons et de contrôle judiciaire pour certains, et des non-lieux qui ont fini par arriver fin janvier sans même qu'un procès soit requis, la contre-enquête proposée dans ce journal démonte et analyse point par point les différents chefs d'inculpations à l'encontre des Roms arrêtés en avril dernier : "escroquerie à la CAF ET CPAM", "recel", "aide au séjour irrégulier", ainsi que que les motifs politiques qui les recouvrent et les dessous de cette affaire.

Elle analyse la construction d'un dispositif répressif global et les connexions entre les différents acteurs : Mairie, Préfecture et police, services sociaux, justice, médias locaux, jusqu'à certains associatifs qui s'affichaient pourtant comme "relais" auprès des Roms à Dijon.

Ce dossier revient aussi sur les luttes et initiatives de solidarité depuis plus d'un an, contre la xénophobie, pour le logement et l'accès à des conditions de vie décentes. Il dénonce le harcèlement policier actuel dans les habitations des Roms à Dijon et notamment à la Caserne occupée par une centaine de personnes. Il contient divers encarts détaillés sur les barrages légaux et institutionnels que rencontrent les Roms et ressortissants roumains, ainsi qu'une interview d'une des exinculpées.

Autant d'infos que vous ne risquez pas de trouver dans le Bien public [1]!

[1] Quotidien local qui a publié une série d'article propageant la version policière sur cette affaire, en titrant notamment "Oui, il ya un problème Rom"



pouvez VOUS Vous procurer par exemple ce hors « Blabla » série de l'infokiosque de la SFERO, lors des évènements qui y sont organisés, c'est 5 rue jean barbier, quartier plaine achille à st-étienne.

aussi pouvez Vous trouver des articles publiés à sujet et la version ce téléchargeable de ce numéro hors série de Blabla sur le

http://www.brassicanigra.org

NON, LA FRANCE N'A PAS DÉPSYCHIATRISE LA TRANSIDENTITÉ

Petite mise au point autour de l'effet d'annonce de "la dépsychiatrisation de la transidentité" par la France fin 2009 et début 2010 : pourquoi ce décret ne va pas dans le sens d'un dépsychiatrisation de la transidentité? Parce que dans les faits, rien ne change : les trans' restent considéré-e-s comme des personnes malades. Malades, donc à soigner, pas responsables ni capables d'effectuer des choix...

Petit rappel des faits :

le 16 mai 2009, Roselyne Bachelot-Narquin annonce en grande pompe la "dépsychiatrisation de la transidentité". Il s'agit en fait de la reclassification de la transidentité de l'ALD 23 (troubles psychiatriques) à l'ALD 31 (hors liste).

En février 2010, rebelote, Roselyne Bachelot-Narquin fait sa pub lors de la publication du décret rendant effective son annonce du 16 mai (le 10/02 au journal officiel).

Un petit décodage nous montre ce qu'il en est vraiment...

Avant tout, qu'est-ce qu'une ALD? C'est une affection longue durée. Il s'agit d'une liste d'affections, en réalité plus de 400 pathologies regroupées en trente catégories. Établie par l'assurance maladie française, elle permet un remboursement intégral des soins. Figurent dans la liste des ALD par exemple les diabètes, les cancers, les hépatites, les maladies chroniques ou encore l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Pour bénéficier d'une ALD, coûteuse pour l'état et très spécifique, il est donc nécessaire d'établir un "protocole diagnostic, ou plus largement un thérapeutique".

Il existe une catégorie d'ALD dite "hors liste" (numéro 31), permettant elle aussi un remboursement à 100%, qui concerne en théorie les affections graves pour lesquelles la durée prévisible des soins est supérieure à 6 mois. C'est désormais cette ALD qui concerne les personnes trans, alors qu'auparavant c'était l'ALD 23 (troubles psychiatriques).

Alors, pourquoi ce décret ne va pas dans le sens d'un dépsychiatrisation de la transidentité ? Parce que dans les faits, rien ne change: les trans' restent considéré-e-s comme des personnes malades. Malades, donc à soigner, pas responsables ni capables d'effectuer des choix...

puisqu'il faudra toujours qu'un médecin établisse un diagnostic pour obtenir le droit à l'ALD 31

- puisque la transidentité figure toujours dans le DSM IV (4ème édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders) et la CIM 10 (Classification Internationale des Maladies, l'Organisation Mondiale de la Santé), deux listes internationales des maladies mentales, qui restent de solides références pour les médecins en France comme ailleurs (il faut savoir que l'homosexualité a été retirée du DSM en 1973!)

puisque la HAS (Haute Autorité pour la Santé) vient de rendre un rapport qui préconise un diagnotic et un suivi psychiatrique obligatoires ainsi qu'un test de vie réelle d'une durée d'un an et demi minimum aux personnes désirant transitionner (c'est-à-dire vivre dans le genre vers lequel on souhaite aller dans sa vie quotidienne AVANT d'avoir accès aux traitements hormonaux et opérations), ce qui fait du parcours trans' une longue séries d'épreuves

Le Ministère de la Santé affirmait d'ailleurs que "cette déclassification ne veut pas dire absence de recours à la médecine, ni renonciation au diagnostic

Trans.identites

Et pourtant...

Les associations trans' portent pourtant toute une séries de revendications, mais elles ne sont pas entendues. Y figurent par exemple:

- La dépathologisation de la transidentité et son retrait des listes internationales de maladies mentales (DSM IV et CIM 10);

- La dépsychiatrisation effective de la transidentité parce qu'il est intolérable que les différentes étapes de la transition restent soumises au bon vouloir des psychiatres;

- La reconnaissance de la transphobie comme discrimination au même titre que le racisme ou l'homophobie, et par conséquent, la prise en compte de la transphobie par la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE);

- Un réel échange entre la HAS, le Ministère de la Santé, les personnes trans et les associations qui les représentent, pour que les trans, qui sont les premierEs concernéEs, soient enfin acteur-ice-s dans la révision du rapport sur la prise en charge de la transidentité en France;

- La suppression du recours aux expertises médicales, humiliantes et souvent vécues comme des viols, et ce y compris pour les personnes ayant été opérées à l'étranger;

- Un accès facilité au changement d'état civil, sans stérilisation forcée;

- L'arrêt des opérations sur les enfants dont la vie n'est pas en danger et des traitements de normalisation prescrits sans le consentement éclairé de l'enfant et/ou de l'adulte intersexué:

- Des études épidémiologiques sur la santé des personnes Trans, et en particulier sur la prévalence du VIH-Sida ;

- Des campagnes de prévention contre les IST en direction des personnes trans.



Voilà une bonne séries d'idées et d'actions à entreprendre si la France veut réellement aller vers une meilleure prise en compte des personnes trans', et non pas seulement passer pour l'avant-garde en étant "le premier état à dépsychiatriser la transidentité"!

Sources / plus d'infos:

http://www.outrans.org http://chrysalidelyon.free.fr http://transidentite.fr

SAINT-ETIENNE > ALERTES Publié le 6 septembre 2009

NON À LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT ÉTUDIANT APPEL A RASSEMBLEMENT

La riposte s'organise....

Le printemps 2009 a été marqué par la plus longue grève que l'université stéphanoise ait connue dans son histoire. Les étudiant-e-s et les personnels de l'université Jean Monnet, mobilisé-e-s contre les lois Pécresse, combattent depuis plus de deux ans maintenant des réformes qui leur semblent menacer gravement l'université publique et en particulier les petites et moyennes structures, comme celle de Saint Etienne. Malgré mobilisation massive la. universitaire, communauté présidence de l'Université Jean Monnet n'a cessé d'essayer de briser le mouvement de contestation : présence de vigiles sur le campus, intervention des CRS le 13 mai dernier, présence policière le 14, filtrage des entrées, contrôle au faciès, suspension des droits syndicaux, etc.

Aujourd'hui, en convoquant devant des conseils de discipline 9 étudiant-es grévistes (chiffre connu à ce jour), sélectionnés de manière arbitraire, la présidence de l'Université Jean Monnet vient de franchir une nouvelle étape dans la logique répressive.

Il est reproché aux étudiants convoqués d'avoir participé à une action collective lors d'une cérémonie d'inauguration d'un nouveau bâtiment universitaire et d'avoir été présents, parmi un grand nombre de participants, à la soirée de clôture de tout un programme mis en place pendant la grève, dans le cadre d'une université alternative. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tous les établissements d'enseignement supérieur.

Là comme ailleurs, il s'agit d'une répression inacceptable du mouvement social, d'une tentative d'intimidation et d'une volonté de punir pour l'exemple. Nous exigeons l'abandon de toutes les procédures en cours et de toute forme de sanction à l'encontre de ces étudiante-s.

Création du comité de Soutien

Suite à la réunion du ler septembre qui a permis la création du comité de soutien aux étudiants grévistes convoqués en Conseil de discipline, un texte commun a été rédigé. Ce texte est repris dans plusieurs documents : une pétition, qui a déjà récolté les signatures des organisations présentes, ainsi qu'un tract et une affiche appelant au rassemblement du 10 septembre en soutien aux étudiants

grévistes convoqués ce même jour. Vous trouverez ces documents sur notre blog. Vous pourrez également consulter une copie des lettres de convocation reçues par les étudiants.

Comité de soutien: Capagauche! Saint-Etienne, CGT cheminots Loire, CGT Santé Loire, CNT 42, Collectif étudiant de Saint-Etienne, FCPE Loire, FERC SUP CGT, FSU Loire, Jeunesse Communiste de la Loire, Parti de gauche Loire, Réseaux Citoyens, Section CNT Université de Saint-Etienne, SUD Éducation Loire, Union des Étudiants Communistes de la Loire, et d'autres organisations encore.

Contactez-nous si vous souhaitez entrer dans le comité de soutien. Sinon vous pouvez simplement signer la pétition. A savoir, le comité de soutien enverra la lettre avec ses signatures à la presse et à la présidence de l'université lundi 7 septembre à midi, dernier délai.

Merci de votre soutien, de vos signatures et de votre mobilisation quant à l'affichage, le tractage et la diffusion de ce mail!

Fraternellement, Le Comité de Soutien

Bourse du Travail - 4, cours Victor Hugo - 42000 Saint-Etienne soutien.ujm42@gmail.com



SAINT-ETIENNE > ALERTES Publié le 22 mars 2010

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE SÕUTIEN AUX ÉTUDIANT.E.S GRÉVISTES SANCTIONNÉ.E.S

Rassemblement pique-nique solidaire

A la suite des longues grèves à l'université du printemps dernier, 9 étudiant.e.s grévistes stéphanois.es ont été sanctionné.e.s par la section disciplinaire de l'Université Jean Monnet; aujourd'hui, ils/elles font appel devant le CNESER qui se réunira au Ministère 30 mars de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Leur comité de soutien vous invite à un rassemblement et à un pique-nique solidaire à l'occasion de leur jugement et vous informe que l'accès aux séances de jugement est public :

Rassemblement et pique-nique solidaire à l'occasion du jugement en appel des 9 étudiant.e.s grévistes sanctionné.e.s à Saint-Etienne

Mardi 30 Mars à partir de 9 heures -Devant le Ministère de l'Enseignement Supérieur, 1 rue Descartes 75005 Paris

Les sanctions prononcées par le conseil de discipline de l'Université de Saint-Etienne en septembre dernier sont particulièrement graves au regard des faits reprochés, qui relèvent en fait de la contestation issue du mouvement dans les universités au Printemps 2009 un peu partout en France. Ces sanctions scandaleuses condamnent mobilisation étudiante en elle-même, et constituent par leur sévérité une les première pour universités françaises:

- Blâme pour quatre étudiant-e-s,
- Un an d'interdiction d'inscription avec sursis pour l'un d'entre eux/elles,
- Deux ans d'interdiction d'inscription avec sursis pour les quatre autres.

cherche à bâillonner mouvement étudiant, et force est de constater que nous avons affaire à des sanctions politiques qui ont pour seul objectif de couper court à toute volonté

de contestation en rapport avec réformes connaît les que actuellement l'université française.

Nous sommes indigné.e.s et réclamons le retrait de ces sanctions devant l'instance d'appel.

Nous rappelons que la démarche du Comité de soutien s'inscrit également dans une dénonciation plus large des poursuites engagées un peu partout ailleurs, tant sur un plan pénal que disciplinaire et qui sont, ni plus ni moins, des procès politiques intentés contre ceux qui luttent.

Contre la répression, la solidarité est une arme !!!

Le comité de soutien Stéphanois

Signataires: Capagauche! Saint-Etienne, CGT cheminots 42, CGT CGTSanté/Action sociale 42, CNT 42, Collectif 100pap, Collectif étudiant de Saint-Etienne, FCPE 42, FERC SUP CGT, FSU 42, Jeunes Communistes 42, La Ligue des droits de l'Homme, MJS Loire, NPA Saint-Etienne, PCF 42, Parti de gauche Loire, PCF Saint-Etienne, Réseaux Citoyens, Section CNT Université de Saint-Etienne, SUD Éducation 42, Solidaires Loire, UD CGT 42, Union des Étudiants Communistes 42.

Plus d'infos sur http://ujmenlutte-stetienne.over-blog.com/ (Rubrique "Répression")

SAINT-ETIENNE > DIVERS

NOUVEAU PROGRAMME DE L'UNIVERSITÉ SOLIDAIRE

Du 3 mars au 14 avril 2010

Le programme des mois de mars- avril (qui est quand même vraiment chouette...), est prêt.

A diffuser, à imprimer, à propager et à critiquer...

Pourquoi une université solidaire ?

Parce que nous refusons le démantèlement annoncé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Parce que le savoir et la connaissance n'ont pas de prix et ne peuvent pas seulement être appréhendés dans des termes comptables, dans les mots de la rentabilité.

Parce qu'une recherche subordonnée aux intérêts

économiques et industriels est une recherche qui meurt.

Parce que contre cette conception purement économique de l'université, contre des réformes gouvernementales d'une violence sans précédent, nous défendons la liberté de la science, la liberté de penser, la

Parce que nous défendons avec force une toute autre idée de l'université : celle d'une université ouverte sur la société, une université où se construit et se diffuse librement le savoir, une université accessible à tous et pas seulement aux plus favorisés, une université solidaire.

En quoi consiste l'université Solidaire ?

L'université solidaire est une initiative conjointe des étudiants et des personnels (enseignants, administratifs et techniques, titulaires et précaires) qui s'est concrétisée durant le mouvement de grève de l'année dernière et qui s'inscrit dans une volonté de faire de notre université un lieu de réflexions, de discussions, vivant et ouvert sur l'extérieur.

L'université solidaire propose aussi interventions suivies de débats, que des ateliers ou encore des projections... Ces ateliers et interventions apporteront des éclairages, directs ou indirects, sur ce qui se joue dans les réformes et les mobilisations en cours, mais s'élargiront aussi à des thèmes sociaux et politiques divers...

L'université solidaire est ouverte à tous les étudiant.e.s et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures bien sûr. La programmation est aussi ouverte à tout le monde, donc n'hésitez pas à proposer vos idées de thèmes, de débats, d'interventions et de projections.

Pour joindre ou rejoindre le collectif de l'université solidaire : univ.solidaire@yahoo.fr

Plus d'infos sur http://ujmenlutte-st-etienne.overblog.com/

Au programme, donc :

Mercredi 7 avril - 18h30

«Le mouvement ouvrier stéphanois à la veille du premier conflit mondial »

Intervention de Daniel Colson – Site Tréfilerie, amphi E01

Mercredi 14 avril : « Climat : le temps de l'action ? » 14 h : atelier vélo de l'université solidaire ! RDV en face

de la Clé de Voûte, 7 rue Basse des Rives : bricolage et échanges de savoirs et outils

18h30 : « Energie et climat : après le changement d'heure, l'heure des changements », deuxième partie : Construire – Le temps de la décision directe et de l'action autonome ». En présence de membres du CLAC 42 et d'autres mouvements.

Site Trefilerie, amphi E01

FESTIVAL AVATARIUM #11 DU 07 AU 10 AVRIL 2010 / MUSÉE DE LA MINE / SAINT-**ETIENNE**

"Au coeur du Système omnipotent, certaine-s tentent encore de vivre leurs utopies libertaires. A l'heure de la pensée unique "Utopier c'est plus que jamais Résister"...

Affirmer ses différences, débattre non pas de ses origines mais de son originalité, prendre la vie comme un orgasme..., vivre ses rêves...

Pour sa onzième édition, le festival AVATARIUM s'ouvre aux utopistes de tous

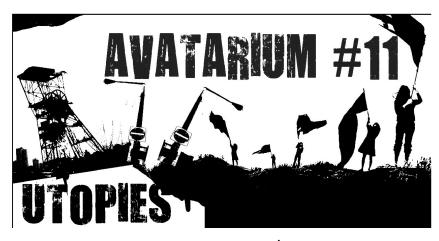
bords qui font resonner un discours ouvert et libertaire, véritables ilots d'espoir au sein d'un monde fermé et sécuritaire.

Quel plus bel endroit que le Musée de la Mine, emprunt d'histoires humaines pour provoquer ces rencontres du troisième type entre musicien-ne-s, historien-ne-s, cinéastes, écrivain-e-s, airde-rien, vaurien-ne-s, informaticien-ne-s du libre et nous...

La programmation musicale se veut à l'image de ces utopies : originale et non exclusive... Des musiques répétitives, industrielles au hip hop en rebondissant sur le rock, punk rock... Le tout au milieu de projections, moments festifs, débats, tables rondes, ...

Nous essayons encore une fois de vous faire vivre ces instants en faisant attention à tout... tarifs, qualité du son, des boissons, ... et vous espéront nombreux pour féter les utopistes et les metteurs en scène de leurs rèves d'une vie Libre et Gratuite comme le furent les diggers à leur époque et comme le sont tous les "squatteureu-se-s" de bonheur aujourd'hui."

Les Avatarien-ne-s



ZONE LIBRE / ZONE LIVRES

Dans le cadre de ce festival Avatarium, rendez-vous samedi 10 avril à partir de 10h00 place Albert Thomas

"ZONE LIBRE"

Comme le font aléatoirement divers collectifs "squatteureuses" de la ville, nous vous proposons une Zone de Gratuité [1] que nous souhaitons modestement fidèle à "l'esprit Diggers : Everything is free, do your own thing" [2].
"ZONE LIVRES"

En parallèle, Agone, les Editions de l'Eclat et l'Echappée proposent des livres sur le thème des utopies en présence de Jacqueline CAUX, Alice GAILLARD et Ronald CREAGH.

Cette "librairie de rue éphémère" est proposée par la CNT 42

Sur le net:

http://atheles.org/agone http://www.lyber-eclat.net http://www.lechappee.org http://www.cnt-f.org/cnt42 Programme complet: http://www.avataria.org

[1] "Il n'y a pas d'obligation d'amener quelque chose pour prendre autre chose. (ni troc, ni charité, ni devoir de réciprocité...)

Une zone de gratuité peut être temporaire (bout de trottoir, cage d'escalier, charrettes, caddie-gratuits, really really free market...) Une zone de gratuité peut aussi être permanente et auto-gerée (coin d'appartement, magasins gratuits, supermarchés gratuits...)

Une zone de gratuité du fait qu'elle remet fortement en question nos habitudes de consommateur-ices peut-être ouverte :

- aux débats, échanges conviviaux (rapports marchands / gratuités / propriétés / lacherprise / profits / dons / ...)
- aux réflexions relations (dépenses / dépendances / consciences / ...)
- aux actions/propositions [gratuites (?) libres(?) vides(?)].

On peut y tenter un geste sans buts ou une parole dégagée de tout intéret. On peut s'y débarrasser de ses oeillères et de ses illusions On peut y inventer ensemble d'autres modes

de partage".

cf: http://fr.ekopedia.org/Zone_de_grat...

[2] "La gratuité telle qu'elle était pratiquée par les Diggers pourrait presque être considérée comme une forme de Terrorisme Poétique de masse, un théâtre vivant avec pour scène la réalité, et pour acteur/trice, chaque individuE."

cf: http://endehors.org/news/les-diggers

samedi 10 avril

10h - 12h - Place Albert Thomas - St-Etienne SURPRISES + SIGNATURES

Musée de la Mine

riusee de la mine
15h - Salle de projection
PROJECTION
ENTRÉE LIBRE
«Les Diggers de San Francisco»
Film documentaire réalisé par Alice Gaillard,
Céline Deransart et Jean-Pierre Ziren
Durée : 80 min Durée: 80 min.

16h30/18h30 - Salle de projection
DEBAT/CONNERBNCE
Entrée LIBRE

«Les utopies»

En présence de
Alice Gaillard - auteur du documentaire
Ronald Creagh - auteur du livre Utopies américaines
Occupant-e-s du squat de St-Et.
Membres du Numéro Zéro Membres du Numéro Zéro Ponctué de lectures «Utopies américaines» de Ronald Creagh par Josiane Carle, comédienne

19h/20h - Dans le musée * VISITES GUIDÉES DU MUSÉE

20h - Salle de la chaufferie

CONCERTS

TARIF: 10€

Lydia Lunch présente Ghosts of Spain (EU)

Esplendor Geometrico (ESP)

Binaire (F)
Chariot Mix : Actormk & Propel (F)

Salle des pendus

Du fond de l'abri (1)

Concert performance en partenariat avec La Rotonde proposé par Jérôme Noetinger (Collectif Métamkine) Xavier Quérel (Collectif Métamkine) et Lionel Palun

15h / 24h - Salle des machines *
INSTALLATION MULTIMEDIA EVOLUTIVE

«Ctrl+G » : proposé par Le_Garage

18h / 24h - Parvis de l'ascenseur *
UTOPIES SONORES

mercredi 07 avril Entrée LIBRE Musée de la Mine - Ouverture des portes : 19h30

20h - Salle de projection

PROJECTION «Les couleurs du prisme, la mécanique du temps»

Film documentaire réalisé par Jacqueline Caux Durée : 96 min.

21h30 - Salle des douches POT / SOUPE / DEBAT

Débat en présence de Jacqueline Caux

leudi 08 avril PRIX LIBRE

Musée de la Mine - Ouverture des portes : 19h30 Salles du musée ouvertes jusqu'à 22h

20h - Salle de la chaufferie

CONCERTS

Stinksisters (NL) Suicidal Birds (NL) Zëro (F)

Salle de la chaufferie

BUFFET

vendredi 09 avril TARIF: 10€ Musée de la Mine - Ouverture des portes : 19h Salles du musée ouvertes jusqu'à 22h

19h/20h - Dans le musée *
VISITES GUIDÉES DU MUSÉE

20h - Salle de la chaufferie

CONCERTS

Burning Heads (F) Carte blanche Univers Soul

The Insects + Afro Classics (EU)

Carte blanche La France Pue :

GRRZZZ (F)

*Accès avec billet d'entrée du concert à partir de 19h PASS FESTIVAL VENDREDI + SAMEDI: 16€

OPINIONS > SOCIÉTÉ Publié le 17 novembre 2009

LE QUOTIDIEN AU LYCÉE : ENFERMEMENT ET SOUMISSION

"L'école est une prison", clame Catherine Baker [1]. Ces mots peuvent prêter à sourir. Pourtant, il s'agit bien d'une privation de liberté, autant physique qu'intellectuelle.

Cette année, j'ai effectué ma rentrée dans un nouveau lycée. Etant loin de chez moi et sans ressources financières. je suis donc interne dans ce bunker (murs de 2,5m, caméras surveillances, gardiens ... etc).

Chaque matin, à 7h, la lumière criarde des néons suspendus au plafond de la chambre (16m2 pour 4 personnes) me réveille. Je vais ensuite prendre ma douche (froide) dans une cabine de puis prendre mon petitpiscine déjeuner. Un petit pain, un morceau de beurre fade, un bol d'un café infect et un minuscule gobelet de jus de fruit. Voilà mon premier "repas" de la journée. La sonnerie, une sirène incendie, nous ordonne de rentrer en cours. Nous devons laisser à l'entrée de la classe nos pensées, nos discussions et notre dignité afin d'être totalement réceptifs pour assimiler les valeurs du travail intensif et de la concurrence entre nous. La carotte (les bonnes notes) et le bâton (les sanctions) sont appliqués avec volontarisme par des professeurs plus ou moins zélés.

La journée s'écoule ainsi, sonnerie assourdissante puis cours lobotomisant, entrecoupés par le repas de midi, mélange de légumes en plastique et de viande en carton, le tout dans une odeur nauséabonde.

Le soir venu, nous avons la "liberté" d'aller acheter des sodas au harddiscount situé à proximité.

La soirée à l'internat n'est qu'une interminable attente. Nous restons allongés, catatoniques, sur nos lits, fixant les lézardes du plafond en écoutant les. merdes dernières

musicales. Puis vient l'heure du diner. des restes de midi réchauffés. Suite à ce festin, quelques jeunes jouent au foot, pratique encouragée avec vigueur par l'administration scolaire. En effet, quand on est occupé par le sport, on risque moins de réfléchir à nos conditions d'existence... Pour les autres, l'attente continue, jusqu'à la fermeture automatique et centralisée des volets et de la lumière. Toute évasion, même par la pensée, nous est interdite. La nuit s'écoule, dans notre petit lits, jusqu'au lendemain, ou tout recommence.

Soumission, enfermement déshumanisation sont les maitres mots de ce quotidien. Après tout, nous sommes à l'école afin de devenir de braves employés serviles et mal payés, pas pour vivre heureux.

Fabien Bon, Lycéen

(son blog: http://fabienbon.canalblog.com/)

[1] Insoumission à l'école obligatoire, éd. Bernard Barrault

Publié le 17 novembre 2009 OPINIONS > SOCIÉTÉ

LA SOUMISSION **OBLIGATOIRE DANS** L'ÉDUCATION NATIONALE

Pourquoi un adulte ne pourrait-il pas dialoguer sérieusement avec un enfant sur des questions d'ordre général telles que la politique, le logement ou encore la santé? Dans son livre Insoumission à l'école obligatoire, Catherine Baker affirme que "l'enfance est une création de l'esprit et non une donnée de fait comme par exemple la jeunesse [...]: l'enfant est, au mieux, un adulte miniature". Pour elle l'enfance à été inventée afin de permettre à l'adulte d'exercer sa possession sur l'enfant, sa création. Comme le petit de l'animal, l'enfant appartient à ses parents tant qu'ils le nourrissent. "Te nourrir, c'est te donner la vie, ça vaut bien que tu te soumettes à ce que nous attendons de toi" ironise



Catherine Baker. D'ailleurs un enfant que l'on dit "bien élevé" est un enfant qui se plie à toutes les exigences de ses parents et des autres adultes qui représentent pour lui l'autorité. C'est un travail constant de défaire les préjugés sociaux qui séparent monde des enfants et monde des adultes, monde des élèves et monde des professeurs.

La soumission obligatoire, c'est toute la sage obéissance que doit adopter l'élève vis-à-vis de l'autorité (professeurs, surveillants) avec un recours régulier à la punition. Ce qui est le plus révoltant, c'est cette sacrosainte loi qui dit que l'adulte a toujours raison et qui ordonne de ne jamais répondre au professeur/surveillant. Cette obligation de ne pas discuter l'ordre est véritablement révoltante.

Dans l'enceinte scolaire, le rapport de soumission est vécu par l'élève face à son professeur mais aussi par le professeur face à son proviseur.

Il n'est nul besoin de relations hiérarchiques pour transmettre un savoir, c'est pour cela que les lycéens et les collégiens doivent se battre pour instaurer de nouveaux rapports entre eux et les professeurs/surveillants.

Fabien Bon, lycéen libertaire

Cet article est paru dans Le Monde Libertaire du 18 juin 2009 (n°1561 sous le titre "Soumission lycéenne")

OPINIONS

Publié le 16 novembre 2009

DÉCIDEMMENT, L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET LE CARBONE NOUS FONT MAL À LA TÊTE

Décidément, le propre de l'écologisme est d'avancer caché. Et ce n'est pas les habits neufs du vice-président Bové [1] qui nous montrent le contraire. Le réchauffement climatique vend déjà ses tonnes équivalent-carbone. Et voilà que, le commerce de la fin du monde nous propose encore l'une de ses jolies prestations, l'empreinte écologique [2]. Or, nous prétendons que, sous des atours dissimulés, l'empreinte écologique proclame fondamentalement une soumission au mécanisme de l'appropriation capitaliste. Il ne s'agit que de rendre la soumission plus durable.

Dans la cacophonie exercée par nos jardiniers de la planète, l'empreinte écologique correspond à un calcul savant conclusion "heureuse" est que cette surface fictive n'existe pas et que "nous" devrions réduire notre empreinte écologique simplement pour survivre. L'empreinte révèle par conséquent le gaspillage consumériste propre à "nos" sociétés et l'absurdité de "notre mode de vie" de riches. En doutionsnous ? Voyons donc par où le bât blesse.

Sensée se référer à un contre emploi du PIB, l'empreinte écologique prétendait intégrer les données environnementales aux contraintes de l'industrie afin de mesurer la pression exercée sur les écosystèmes par le mode actuel de production capitaliste [3]. Présentée sous la forme d'un calcul scientifique des énergies consommées rapportées à la biomasse disponible, l'empreinte écologique met l'accent sur la productivité des surfaces [4]. Ainsi, dans le travail universitaire original, la bio capacité moyenne de la planète est évaluée à 1,3ha par personne, c'est à dire que chacun consommerait la production de 1.3ha. L'idée économicoécologique de la mesure de l'empreinte devrait ainsi de la surface utile pour produire la même chose. La 14 permettre d'adapter l'économie marchande aux limites de la

planète et de poursuivre un "développement" continuel.

Néanmoins, de multiples critiques ont été portées sur le système de mesures [5] de l'empreinte écologique. En se référant à des surfaces supposées être bio-équivalentes, le calcul amoncelle des unités bien hétérogènes (agrosystèmes et océans par exemple) et simplifie la valeur marchande des écosystèmes. Bref, le soi-disant algèbre savant n'est en fait qu'un piètre exercice de mathématiques appliquées. Les agents de la force verte en retiennent pourtant l'idée que, faute de mieux, l'empreinte écologique rendrait visible la surexploitation industrielle de nos campagnes, ici rebaptisés écosystèmes pour faire plus joli. De toutes façons, le calcul rabâche toujours que la planète ne constitue finalement qu'une ressource, et une ressource, évidemment, on l'exploite. Simplement, "nous" ne le ferions pas de manière raisonnable.

En protestant contre une exploitation incontrôlée, une surexploitation de la terre, les tenants de l'empreinte écologique réussissent ainsi un premier petit tour de passe-passe en cachant que le capitalisme est essentiellement un mode d'appropriation insupportable. Les commerçants du WWF insistent d'ailleurs sur la finitude du monde pour en contrôler une meilleure vente puisque nous ne "possédons" pas les 3,2 planètes nécessaires pour continuer une telle surexploitation [6]. Qu'on ne s'y trompe pas! Ni écolosimplets, ni pathologiquement sceptiques, nombre de ceux qui luttent en écologisme veulent aussi combattre le

capitalisme et pas seulement les débordements effarants du système marchand. Mais la lutte écologiste n'a jamais été fondamentalement anti capitaliste. L'écologisme constitue d'abord un couvert qui dissimule les errances de la marchandisation du vieux monde. Ceci n'empêche rien de l'intérêt de la résistance.

Le second non-dit de la mesure de l'empreinte est le postulat de la socio-équivalence de l'exploitation. En tant que consommateur, le

prolétaire exercerait une empreinte équivalente à un patron. Le conflit social est évacué au profit d'un simple souci d'économiser le monde [7]. Il n'est alors pas étonnant que l'économie devienne la loi la plus sacrée de l'écologie et même du vieux monde qui poursuit ainsi son pseudodéveloppement. Ce n'est plus les exploiteurs qui ont engagé une guerre tyrannique en nous exploitant mais "l'humanité entière" qui exerce une pression consumériste contre son propre monde. Comme dans un système religieux, monde l'économie de la fin du organise individualisation de la faute. Ici, les humains du nord plus "riches" (d'objets pauvres) sont plus vilains que les humains du sud (plus pauvres d'une agriculture vivrière). Si chacun trie bien sa petite poubelle, la planète serait sauvée.

Il est, bien sûr, vrai que le capitalisme fait déborder ses déchets, ce qui est bien dommage pour les bourgeois puisque l'écrémage des détritus permettrait de relancer une économie nouvelle, la marchandisation des ordures. Mais les déchets inondent décidemment beaucoup trop dans notre vie quotidienne. Aussi, les tenants de l'empreinte entament-ils une troisième oraison secrète, la culpabilisation individuelle. L'objectif est ici d'organiser une soumission intériorisée limitant l'usage de la police aux plus rétifs à la pauvreté monastique. Chacun devrait réduire son empreinte écologique en consommant "mieux", c'est à dire en usant de produits estampillés écologiquement "marchandables". (...)

Voilà donc que s'organise aussi la grande confiscation de la parole. Seule les mots écolo-sacrés ont le droit de cité. On distribue même gratuitement des films bibliques comme "une vérité qui dérange" ou encore "home". L'écologiquement correct est devenu la règle du capitalisme.

Et puis, même la misère devient moins forte : en proposant le rationnement volontaire, chacun peut expliquer aux pauvres combien cette "richesse" (pourtant tant vantée pendant des décennies) est une mauvaise fortune. La pauvreté résolue des pauvres devient une norme bienpensante. De toutes façons, la police va veiller à parfaire ce nouveau paradigme. L'état devient le grand Ubu qui serait capable de faire plier l'organisation marchande vers un monde écologiquement vendable. Le "citoyen" de base est réclamé pour participer à cette œuvre peu banale de délation de son prochain, chacun étant sollicité pour devenir auxiliaire de la police écologique.

Car oyez, oyez, bonne gens! Vous devez vénérer la religion verte puisque vous êtes aussi coupables de la gabegie planétaire. Et pour éveiller "vos consciences", on peut craindre qu'on envoie la nouvelle police verte. Munie d'un dépliant pédagogique, elle expliquerait aux prolétaires que le volume de leurs déchets les condamne à payer davantage encore de leur personne. "C'est l'Etat, c'est l'autel de la religion politique sur lequel la société naturelle est toujours immolée" [8]. Si l'écologisme demande encore de l'état, toujours plus de police et d'état, ce n'est que pour protéger les cabrioles de la marchandise. Plus que jamais, le capitalisme reste un vulgaire mode d'exploitation des êtres humains. C'est cela la réalité de son empreinte.

Les prolétaires ne se laisseront pas aller sans résistances ni révoltes à cette misère écolo-marchande. Rien n'est

devenu aussi visible que l'exploitation quotidienne. Les pseudo alternatives économiques dévoilent de plus en plus l'indigence de leurs principes. "Quel que soit le nom que prend le gouvernement, quelles que soient son origine et son organisation, son rôle essentiel est partout et toujours d'opprimer et d'exploiter, et de défendre les oppresseurs et les exploiteurs" rappelait Malatesta.

Si l'espoir reste une catégorie électorale malveillante, la validité marchande de l'écologisme ne possède aussi qu'une durée commerciale limitée. Et voilà, la date de péremption des

exploiteurs s'approche.

Fabien Bon (faucheur volontaire)

& Thierry Lodé (professeur d'écologie évolutive)

Solidaires, Ecologistes et Libertaires – Millau http://www.graindesel.fr.gd/

Article paru dans plusieurs sites web (Divergences, L'En Dehors, La Gauche Verte, Monde Solidaire, S.E.L, Bellaciao ...)

- [1] Elu en 2009 vice-Président de la commission agricole au parlement Européen.
 - [2] ou "Ecological footprints"
- [3] Rees W.E. 1992. Ecological footprints and appropriated carrying capacity: what urban economics leaves out. Environment and Urbanisation 4 (2): 121–130.
- [4] Wackernagel, M. & W. Rees. 1996. Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth. New Society Publishers.
- [5] Grazi, JC, JM van den Bergh and P. Rietveld 2007. Welfare economics versus ecological footprint: modeling agglomeration, externalities and trade. Environmental and Resource Economics 38(1): 135-153 ou encore Fiala, N. 2008. "Measuring sustainability: Why the ecological footprint is bad economics and bad environmental science". Ecological Economics 67 (4): 519–525
- [6] Ces marchands de la nature, le WWF, proposent d'ailleurs une individualisation du calcul de votre empreinte avant de vous inviter à racheter votre bonne conduite en consommant chez eux.
- [7] "Pour produire nos conditions d'existence, nous devons de toute urgence nous comporter en copropriétaires responsables. Nous redonnerons alors à l'économie son premier sens, celui du verbe "économiser" ose énoncer Bernard Perret dans Le capitalisme est-il durable
 - [8] Bakounine M 1867. Fédéralisme, socialisme et antithéologisme.



''Te préoccupes pas de falsifier la solution. J'ai falsifié le problème.''



Papillon est uneémission de radio sur les prisons critiques de l'enfermement et des conditions de détention. basée en priorité sur ce que les prisonnier-e-s et leurs proches ont à raconter et exprimer...

Le Numéro Zéro invite Papillon a participer à ce journal papier... pourrir la situation. On a peur que ça prenne une tournure assez grave.

Papillon: Pour quelle raison est-elle en grève de la faim?

Muriel: Lorentxa est en lutte comme tous les membres du collectif des prisonniers politiques basques. Début janvier, ils

signalés). C'est une surveillance spéciale comportant plein de mesures, comme par exemple des mesures

restrictives par rapport aux autres prisonniers, qui ne sont pourtant pas mieux lotis... le but n'est pas de se monter les uns contre les autres, mais simplement dire qu'en tant que militants politiques, ils doivent aussi faire face à ça.

Papillon : Tu parles

tant que collectif, c'est à dire le droit d'être groupé, de pouvoir débattre, s'organiser et pouvoir s'exprimer dans le processus politique basque.

Papillon: Souvent, on distingue les prisonniers politiques et les prisonniers de droit communs. On essaie de les opposer les uns les autres. On dit que ceux qui réclament le statut de prisonnier politique luttent pour leurs propres intérêts et

non pour l'ensemble

des prisonniers..

SOLIDARITÉ AVEC LORENTXA GUIMON, PRISONNIÈRE POLITIQUE BASQUE EN GRÈVE DE LA FAIM EN GRÈVE DE LA FAIM INTERVIEW D'UNE MEMBRE D'ASKATASUNA

Le 30 janvier 2010, une manifestation de soutien à Lorentxa Guimon. prisonnière politique basque en grève de la faim, a eu lieu devant le centre de détention de Roanne. S'en est suivi une manifestation dans le centre ville, sous l'œil interloqué des passants et des forces de l'ordre.

Pour participer à cette version papier du Numéro zéro, l'équipe de l'émission « Papillon » a choisi de retranscrire un extrait de l'interview de Muriel, exbasque prisonnière militante du collectif Askatasuna, réalisée à cette occasion. Au-delà de la problématique basque, l'intérêt est ici de s'attarder sur un modèle de lutte, liant l'intérieur l'extérieur des prisons, et dénonçant le système judiciaire et carcéral en général.

Papillon : Bonjour Muriel. Tu fais partie de Askatasuna qui est notamment à l'initiative de cette manifestation. Est-ce que tu peux nous expliquer pourquoi vous êtes ici et quelle est la situation de Lorentxa?

Muriel: Nous sommes une quarantaine de personnes à être montées du Pays Basque, en bus, car il y a une prisonnière basque à la prison de Roanne qui est en grève de la faim, depuis maintenant 27 jours. Cette grève est illimitée et nous sommes très inquiets pour sa situation. D'autant plus que la direction de la prison refuse de nous entendre, de nous recevoir, et laisse

ont annoncé publiquement lutte d'une année essentiellement autour de la question de leurs droits individuels, collectifs politiques. A ce titre, elle est déjà en lutte, mais la particulière situation supportée ici l'amène à faire un pas de plus dans une grève de la faim illimitée : très éloignée du Pavs Basque, les visites sont compliquées pour sa famille. une C'est situation d'isolement alors qu'une des revendications majeures du collectif, c'est d'être regroupés au moins avec plusieurs prisonniers basques, car dans le quotidien de la prison, ça change tout : on peut parler sa langue, on peut échanger, c'est plus facile pour les familles aussi de venir... Elle a aussi été privée d'un parloir familial auquel elle et son compagnon avait le droit jusqu'à son transfert, il y a 6 mois. A cette occasion, ils pouvaient voir leur fille Mme Chaillot, ensemble. directrice du centre détention de Roanne, lui a enlevé arbitrairement la plupart de ses permis de visite.

Papillon: Est-ce qu'elle a des conditions de détention spéciales par rapport aux autres prisonnières?

Muriel : On connaît déjà les conditions des prisons françaises, qui sont dégueulasses. Pour les prisonniers basques, on leur colle généralement un statut de DPS (détenus particulièrement 16

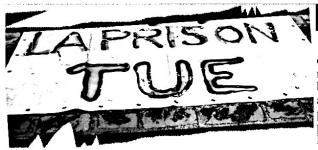
d'une année de lutte lancée par les prisonniers basques. Est-ce que tu peux revenir dessus, quelle forme va prendre le mouvement, comment les gens se mobilisent à l'intérieur et à l'extérieur?

Muriel réclament essentiellement les prisonniers basques, c'est le statut politique. Il s'agit de reconnaître qu'il y a un conflit politique existant au Pays Basque, et que ces prisonniers là en sont une conséquence. Malgré ses 160 prisonniers basques dans les prisons françaises, la France continue de dire que le conflit basque est un problème espagnol. C'est inacceptable, surtout vu les mesures répressives, c'est une discordance entre le discours et les actes. Obtenir le statut politique, c'est une application des droits, des droits individuels : droit à ne pas être maltraités, droit à parler sa langue, droit à faire des études, droit à être soigné... et aucun de ces droits ne sont respectés. C'est aussi des droits politiques en

Muriel Oui, comprends ce que tu veux dire. D'abord, le fait de monter les prisonniers les uns contre les autres est un petit jeu de la prison, et je l'ai par exemple vécu à Fleury-Mérogis, lorsqu'il y a avait un mouvement commun de protestation. C'est assez rare, il faut le dire, mais c'est arrivé dans le cas de certains suicides. Le petit jeu de la prison, par l'intermédiaire des matonnes, c'est de venir nous voir en nous disant : « Qu'est-ce que vous faites avec ces racailles, vous avez rien à voir avec elles ! Vous êtes à un niveau bien supérieur, etc ». Et aux autres prisonnières, elles leur disaient « attention, ce sont des terroristes, elles tuent des enfants, etc. ». Ce petit jeu est connu.

Après, il y a ce débat là, car quand on demande le statut politique, on ne lutte pas pour tous les prisonniers mais on ne peut pas lutter à la place des gens. Par contre, s'il y a un mouvement dans la prison, les prisonniers politiques seront évidemment solidaires.





On ne peut pas ôter le caractère politique de l'incarcération des militants basques puisque sans ce conflit politique, ils ne seraient pas prisonniers. On mesure évidemment la misère qu'il y a dans les prisons. C'est un système dégueulasse qui ne mène à rien, servant juste à bien cacher les problèmes derrière des grands murs comme ici, à Roanne, où on ne veut pas nous recevoir. La situation des autres prisonniers n'est pas plus brillante que celle des politiques, bien sûr1.

Papillon: On sait aussi que souvent, lors de mouvements de protestation, les basques font exprès de se mettre au mitard (quartier disciplinaire) pour les bloquer et c'est en solidarité avec les autres prisonniers...

Muriel: Là, on revient aux formes de luttes que nous avons en prison, sur les revendications et sur la façon de les mener. L'une des façons, c'est le blocage du mitard. On a fait cà à Fleury. Dix cellules, dix femmes qui entrent au mitard et qui refusent d'en sortir... C'est un des moyens de pression sur la prison. Personnellement, c'est très physiquement et moralement ; et pour tous les moyens de lutte en prison, c'est comme ça. La grève de la faim illimitée de Lorentxa est très dure.

Sur le programme de lutte annoncé janvier, il y a aussi particulières revendications 1a libération immédiate de tous prisonniers gravement malades et/ou Il y a aujourd'hui 7 incurables. prisonniers basques en prison qui ne pas soignés alors qu'une application de la loi leur permettrait une libération immédiate. En Espagne, bien qu' une quarantaine prisonniers aient purgé leur peine, ils n'ont toujours pas été libérés. Nous exigeons aussi la libération des nombreux prisonniers qui remplissent les critères d'une libération conditionnelle. Certains en France atteignent leur vingtième année et remplissent ces critères.

Les revendications touchent aussi à la fin de l'isolement et de la dispersion. Il y a aussi eu une première semaine de communication lors de laquelle ils ont expliqué leur lutte : rassemblements dans les cours de promenades, refus de sortir de cellule, ce qui est symbolique en France, mais en Espagne, comme les prisonniers sont obligés de sortir de leur cellule tous les jours, c'est un acte de désobéissance fort.

Papillon: Peux-tu présenter plus précisément Askatasuna?

Muriel : Askatasuna c'est le mouvement antirépressif basque. Il a pour but de dénoncer tous les actes de répression se passant à l'intérieur des prisons comme l'extérieur. Il s'agit de soutenir les prisonniers et

les réfugiés politiques basques, eux aussi très nombreux et se trouvant dans des situations très précaires. Askatasuna lutte contre la mise en place par la France, ces dernières années, d'une politique de harcèlement des militants, avec des montages policiers, des rafles, des surveillances étouffantes, etc. Le dernier axe de travail, c'est de pousser à une résolution politique du conflit, et de sortir du tout répressif.

Pour revenir sur les mobilisations et les modes de lutte, à l'intérieur, ce sont toujours des actes de désobéissance dont les conséquences peuvent être assez graves. A l'extérieur, mobilisation tient aux rassemblements dans les villages et les quartiers du Pays Basque, tous les derniers vendredis de chaque mois, pour les droits des prisonniers. II. a travail y un d'élus, d'interpellation d'acteurs politiques et sociaux mené tout au long l'année, et des manifestations ponctuelles. Cependant, au Pays Basque Sud, Askatasuna, comme le parti politique Batasuna, a été illégalisé. Les mobilisations sont plus difficiles et sont réprimées très violemment. Beaucoup de nos militants sont en prison pour le simple fait d'appartenir à Askatasuna et porte-paroles certains ont Pour l'État condamnés à 10 ans. espagnol, soutenir un prisonnier, c'est faire l'apologie du terrorisme et faire partie de l'ETA.

: Est-ce que tu peux Papillon revenir sur le cas de Jon Anza?

Muriel: Jon, militant basque, disparu au mois d'avril 2009. Une histoire particulière, 21 ans de prison en Espagne, comme militant de l'ETA,

sorti depuis 3 ou 4 ans. En avril, il a pris le train entre et Bayonne n'est Toulouse,et arrivé à jamais Toulouse. Sa famille a déposé une plainte et une conférence de presse a été organisé. Au Pays Basque, il y a eu ce qu'on nomme « la guerre sale » avec GAL2 etc. Des informations sont

sorties progressivement. Un communiqué de l'ETA indique que Jon avait RDV avec eux à Toulouse et conforte l'idée d'un enlèvement par la police. Un grand quotidien basque Garra a révélé qu'il aurait été tué par la police espagnole sur le territoire français. Alliot-Marie et son homologue espagnol ont eu un discours méprisant sur Jon : il se serait enfui avec de l'argent destiné à l'ETA. Connaissant Jon, et sachant qu'il était atteint d'une tumeur au cerveau, ce genre de scénario est impossible. Une dizaine de militants ont eux aussi dénoncé le fait d'avoir été enlevés en 2009, pendant quelques heures, par des gens se présentant comme des policiers espagnols ou français des deux côtés de la frontière. Ils ont été menacés, terrorisés, pour certains frappés et torturés. Le but était d'obtenir de leur part un engagement à collaborer, etc. Dans ce contexte, sa disparition est extrêmement inquiétante3.

Papillon: Quels sont les prétextes et les chefs d'inculpation utilisés par l'Etat pour mettre toutes ses personnes en prison?

Muriel : C'est une théorie du juge Garzon. Pour lui, tout ce qui est basque est forcément lié à l'ETA. Et ça le conduit à fermer des médias basques, à arrêter la direction d'un journal... En ce moment, l'association des familles de détenus est dans son viseur. En Espagne, Garzon est un héros du fait de ses actions au Chili, alors que comme tous les autres juges de l'audience nationale, il cautionne la torture encore systématique lors d'arrestations militants basques.

Papillon: En tout cas, c'est chouette de voir des personnes venir de si loin pour soutenir une prisonnière. Est-ce que tu veux rajouter quelque chose?

Muriel : On espère de tout notre cœur, que Lorentxa nous entend. Merci pour votre soutien.

Lorentxa a été transférée à Rennes début février et a arrêté sa grève de la faim le 13 février. Elle est encore plus de chez elle, mais elle est regroupée avec d'autres Basques...

Papillon, c'est sur Radio Dio, 89.5 fm à stétienne, le premier dimanche du mois de 17h30 à

Vous pouvez aussi nous écouter en direct sur

www.radiodio.org Rediffusion le vendredi suivant à 10h30.

Egalement, rediffusion à Lyon sur Radio Canut, 102.2 fm, le 3ème mardi du mois à 20h.

Pour nous contacter :

Emission Papillon c/o Radio Dio, 14 bis rue de Roubaix BP51, 42 002 Saint-Etienne cedex 1 ou emissionpapillon@riseup.net

LE NUMÉROZÉRO, C'EST AUSSI UNE ÉMISSION DE RADIO

sur Radio Dio, 89.5fm à synthétienne, ou sur www.radiodio.org, un jeudi sur deux à midi et rediffusion à 17h...

Les émissions sont enregistrées et mises en ligne sur le site du NuméroZéro (http://Lenumerozero.lautre.net), vous les trouverez dans la rubrique « radio ».

Au programme des dernières émissions :

25 mars 2010 : Une émission avec le GREMMOS

Le GREMMOS, Groupe de Recherche sur les Mémoires des Mondes Ouvriers Stéphanois, est un groupe de chercheurs/euses, étudiant-e-s et autres personnes motivées. Ce jeudi, des membres du GREMMOS seront invité-e-s

dans les studios pour discuter de ce qu'est ce groupe, de ses activités, de sa démarche. Pourquoi et comment recueillir, archiver, analyser les mémoires des mondes ouvriers stéphanois?

Ensuite, l'un d'eux, Maurice Bédouin, reviendra plus particulièrement sur le fameuse grève des mineurs de 1948 dans la région stéphanoise, sur la répression des grévistes, les solidarités face à la répression, etc.

"Grève des mineurs stéphanois 1948 : Le 4 octobre 1948, la grève est totale dans les houillères. 340000 mineurs en grève! Le 7 octobre, premier mort; en Moselle, le mineur Jansek est fauché par une rafale de la police. Le 13, six femmes de grévistes sont blessées par les CRS à Forbach. Les premières condamnations sont prononcées. Dans la Loire, les choses s'enveniment à compter du 18 quand les forces de police occupent les puits. À La Béraudière, les mineurs mettent en fuite les CRS et réoccupent leurs puits. Le lendemain, à Saint-Etienne, Carmaux et Decazeville, les grévistes empêchent les forces de police d'occuper leurs puits. Le 20 octobre, bataille rangée et harcèlement des forces de l'ordre durant plusieurs heures à Firminy et La Ricamarie. Le puits de La Béraudière est inondé. Le 21, la police ouvre le feu. Antonin Barbier est tué, Goïo grièvement blessé. Il devait décéder plus tard des suites de ses blessures.

Le reste jeudi 12h sur radio dio, alors tous à vos postes!'

11 mars 2010 : Rencontre avec La Scierie à Ambierle, Loire

Samedi 6 membres mars, des l'association "LaScierie" présentaient publiquement ce projet d' « atelier partagé », SCIERIE basé à Ambierle, dans la Loire. « Décroissante et libertaire, son but est de favoriser et

promouvoir au sein d'un réseau humain au niveau local la production alternative de biens et services essentiels dans un esprit d'autonomie. »

Quel est ce projet? Qui le composent et l'animent, quelles sont les idées qui structurent ce projet? Comment se développeront les activités de la Scierie ?

Vous trouverez d'ores et déjà beaucoup de réponses sur leur blog: http://lascierie.eklablog.fr.

Ou alors, en écoutant l'émission faite à cette occasion.

25 février 2010 : Végétarisme et végétalisme

parlait carotte, 🚟 Et si on légumineuses et sang cuit.

Et si on se demandait comment on peut être végan, végétarienne viandard.

Et si on parlait gastronomie, diététique, santé et souffrance.

Alors, au programme de cette émission :

- un exposé didactique

et précis sur ce que signifie : végétalisme, véganisme, végétarisme, etc ; avec des définitions limpides, des chiffres éloquent et des descriptions édifiantes.

Un entretien à 4 voix où, entre questions faussement naïves et réponses vraiment subjectives, on découvre que choisir ce que l'on mange n'est pas sans lien avec ses choix de vie et de lutte (et accessoirement, que les croquettes pour chien, ça rend accro).

- Des musiques aux paroles engagées. Extraits :

"Ils crièrent à l'injustice Ils crièrent à l'assassin Comme si c'était justice Quand ils tuaient les lapins Et puis devant la mitraille Venue de tous les fourrés Abandonnant la bataille Les chasseurs se sont sauvés, car,

Ce matin, un lapin, ...'

Chantal G.

Bref, une émission spéciale, ce jeudi, pour prendre parti dans la guerre que mènent les animaux humains contre les animaux non-humains.

11 février 2010 : Une émission NuméroZéro hétéroclite

- Des sites internet de propagande anti-IVG déguisés en site d'informations et de conseils sur l'IVG.
- Communiqué de l'Assemblée des Travailleurs africains de Rosarno.

Et retour sur les "évènements" de janvier à Rosarno (Italie), et leur contexte : des travailleurs agricoles saisonniers africains, sur-exploités par leurs employeurs, vivant dans des conditions inhumaines, et cibles de menaces et agressions de la part d'habitants de Rosarno, se sont révolté... Les grands medias en ont parlé. Qu'en disent les premiers concernés ?

Et quel est le contexte qui nous mène à tout ça?

- C'est aussi le grand et tant attendu retour des "Brèves du désordre local" : tout cela s'est passé pas loin de chez vous..
- Un petit point sur le "Procès de Vincennes" : dix personnes qui étaient enfermées au CRA (Centre de Rétention Administrative) de Vincennes sont accusées d'y avoir mis le feu. Leur procès à commencé le 25 janvier. Nous en avons abondamment parlé dans l'émission précédante. Point sur la situation.

Etc, etc, etc.



